Environment Canada Environnement Canada

Environment Canada

Annual Report 1987-1988

Our Common Future:
It's in our hands

Canada

Contacts

Headquarters:
Inquiry Centre
Environment Canada
Hull, Quebec
K1A 0H3
(819) 997-2800

Atlantic:
Wayne Eliuk
Communications Office
Environment Canada
45 Alderney Drive
Dartmouth, Nova Scotia
B2Y 2N6
(902) 426-1930

Quebec:
Clément Dugas
Communications Office
Environment Canada
3 Buade Street
P.O. Box 6060
Québec, Quebec
G1R 4V7
(418) 648-7204

Ontario:
Brenda O'Connor
Communications Office
Environment Canada
25 St. Clair Avenue East
Toronto, Ontario
M4T 1M2
(416) 973-1093

Western & Northern:
Garth Norris
Communications Office
Environment Canada
2nd Floor, Twin Atria 2
4999-98 Avenue
Edmonton, Alberta
T6B 2X3
(403) 468-8074

Pacific & Yukon:
Sheila Ritchie
Communications Office
Environment Canada
3rd Floor
Kapilano 100
Park Royal South
West Vancouver, British Columbia
V7T 1A2
(604) 666-5902

Issued under the authority of the Minister of the Environment

© Minister of Supply and Services Canada 1988

Cat. No. En1-1988
ISBN 0-662-56511-8
ISSN 0711-1320

Copies available from:
Communications Directorate
Environment Canada
Hull, Quebec
K1A 0H3

Think Recycling!

Pensez à recycler !

Environment Canada

Annual Report 1987-1988

Our Common Future:
It's in our hands

89-04944/

Minister of the Environment

CANADA

Ministre de l'Environnement

Her Excellency
The Right Honourable Jeanne Sauvé, P.C., C.C., C.M.M., C.D.
Governor General of Canada
Rideau Hall
Ottawa, Ontario
K1A 0A1

Madam:

I am pleased to submit to Your Excellency and to the Parliament of Canada the Annual Report of the Department of the Environment for the fiscal year that ended March 31, 1988.

During that period, the Department was under the responsibility of my predecessor, the Honourable Tom McMillan.

I have the honour to be, Madam, Your Excellency's obedient servant,

Lucien Bouchard

Ottawa, Canada K1A 0H3

Deputy Minister
Environment Canada

Sous-ministre
Environnement Canada

The Honourable Lucien Bouchard, P.C., M.P.
Minister of the Environment

Minister:

I have the honour to submit the Annual Report of the Department of the Environment for the fiscal year ended March 31, 1988.

Respectfully submitted,

G.A. Sainte-Marie

Table of Contents

Highlights	1
Mandate and Organization	2
The Environment: An International Concern	3
Atmospheric Environment Service	5
Conservation and Protection Service	8
Canadian Parks Service	13
Administration	18
Federal Environmental Assessment Review Office	20
Financial Summaries	21

Highlights

In the 1987-88 fiscal year Environment Canada, with a staff of more than 10,000 and a budget of over $768 million, took many significant steps to enhance the environmental future of Canada and the rest of the world.

As the federal agency responsible for preserving and enhancing the quality of the natural environment, the Department has been working to increase public awareness of the environment and its links to economic activity.

The *Report of the World Commission on Environment and Development* — a landmark international document released in April 1987 — called for economic growth in harmony with the environment. Canada was a prime mover in setting up this Commission, widely known as the Brundtland Commission, and supports the main recommendations of its report:

- every nation must integrate environmental considerations into economic decisions; and
- growth must be achieved through "sustainable development" that meets today's needs without compromising the ability of future generations to meet tomorrow's needs.

In September 1987, the report of the National Task Force on Environment and Economy was released. This task force was established by the Canadian Council of Resource and Environment Ministers to recommend ways in which environmentally sound economic development could be fostered in Canada. Environment Canada, along with other federal departments, is working to implement the Task Force's recommendations and, through policies, programs and specific initiatives, to promote practices that will make economic activity more environmentally sustainable.

Some specific initiatives during this fiscal year were as follows:

- An international conference resulted in the Montreal Protocol, which calls for new measures to protect the ozone layer.
- Following an enquiry by Environment Canada into the occurrence of a tornado in Edmonton in July 1987, the Minister announced a $14-million program to modernize existing radar and computing systems across the country and called for greater co-operation from all levels of government, the media and the public in warning of, and dealing with, natural hazards.
- A program to provide technical support to students doing scientific research in Canada's High Arctic was announced.
- The Canadian Environmental Protection Act, which contains tough penalties for polluters, was introduced in Parliament.
- The program to assess the environmental impact of pesticides was expanded.
- The world's toughest emission standards for heavy trucks and buses were announced.
- In the face of growing dangers from acid rain, agreements were signed between the Government of Canada and the seven easternmost provinces to reduce permissible sulphur dioxide emission rates.
- The campaign urging the United States to take immediate action to combat the acid rain crisis, which is causing so much damage to lakes, rivers and the whole environment in both countries, was intensified.
- The Federal Water Policy, Canada's first broad policy statement on water, was released.
- 1987 was designated National Wildlife Year, and two major conferences on international wildlife protection issues were hosted by Canada.
- Environment Canada and Statistics Canada formally agreed to develop a new environmental reporting system. A public advisory committee was established to ensure that the information collected and reported responds to the concerns of Canadians.
- Two new national parks with adjacent national marine parks were announced — at Bruce Peninsula in southern Ontario and in the South Moresby area of the Queen Charlotte Islands in British Columbia.
- The Canadian Parks Service launched a television promotion campaign.
- Following release of a Green Paper calling for reform of the government's Environmental Assessment and Review Process, a series of workshops was held across the country to solicit the views and recommendations of Canadians.

Mandate and Organization

Mandate

The federal Minister of the Environment is responsible for policies and actions to preserve and enhance the quality of the environment for the benefit of present and future generations of Canadians.

The mandate is derived from the Government Organization Act (1979), which establishes that the duties, powers and functions of the Minister of the Environment extend to and include all matters over which Parliament has jurisdiction not otherwise federally assigned, and relating to:

- national parks, national historic parks and sites, and heritage canals;
- preservation and enhancement of the quality of the natural environment, including water, air and soil;
- renewable resources, including migratory birds and other non-domestic flora and fauna;
- water;
- meteorology;
- enforcement of rules and regulations arising from the advice of the International Joint Commission relating to boundary waters and questions arising between the United States and Canada that relate to the preservation and enhancement of environmental quality; and
- other federal matters relating to the natural environment that are assigned to the Minister.

More specific powers and duties of the Minister of the Environment are defined by the following:

- Canada Water Act
- Canada Wildlife Act
- Canadian Environment Week Act
- Clean Air Act
- Environmental Contaminants Act
- Game Export Act
- Historic Sites and Monuments Act
- International River Improvements Act
- Lake of the Woods Control Board Act
- Migratory Birds Convention Act
- National Battlefields at Quebec Act
- National Parks Act
- Ocean Dumping Control Act
- Weather Modification Information Act

The Minister also has responsibility for administering pollution control provisions of the Fisheries Act and for providing specific advice and information under certain sections of federal legislation assigned to other departments.

The responsibilities noted above are carried out through departmental programs designed to:

- promote the establishment or adoption of objectives or standards relating either to environmental quality or to controlling pollution;
- ensure the wise management and use of renewable resources;
- provide Canadians with environmental information in the public interest;
- ensure that new federal projects, programs and activities are assessed early in the planning process for potentially adverse effects on the environment; and
- ensure the preservation of nationally significant natural and cultural heritage.

Organization

In the fiscal year 1987-88, Environment Canada comprised the Atmospheric Environment Service, the Conservation and Protection Service, the Canadian Parks Service, and the Administration Program.

The Atmospheric Environment Service provides information on weather, climate, sea state, ice conditions and air quality.

The Conservation and Protection Service promotes conservation and protection of inland waters, lands and wildlife against the harmful effects of pollutants.

The Canadian Parks Service establishes, develops and manages national parks, national historic parks and sites, heritage canals and co-operative heritage areas.

The Administration Program is responsible for the general management of the Department, providing co-ordination and direction for environmental policy and building partnerships with national and international organizations whose co-operation with, and support for, departmental programs is essential to the fulfilment of the Department's mandate.

The Environment: An International Concern

The Prime Minister with Canadian delegates to the Montreal ozone conference. Left to right: Jon Allen, Tom McMillan, Prime Minister Mulroney, Vic Buxton and Alex Chisholm.

The major environmental issues facing Canada today, such as acid rain, control of toxic substances, water use and allocation, and climatic changes, are global in nature even though they may affect individual communities. Dealing with these issues effectively requires building coalitions at the international level (multilaterally and bilaterally), as well as at the local and national levels.

As part of its international responsibilities, Environment Canada's activities include scientific co-operation, technical assistance and information sharing on a daily basis. The Department also participates in a large number of international organizations, conventions, protocols and bilateral agreements. Canada has affiliations with organizations that include the United Nations Environment Programme (UNEP), the Economic Commission for Europe (ECE), the Organization for Economic Co-operation and Development (OECD) and many scientific and technical organizations, such as the World Meteorological Organization (WMO).

Sustainable Development: Environmental Progress for the Future

Canada welcomed the Report of the World Commission on Environment and Development — the Brundtland Report. The Minister of the Environment told the United Nations General Assembly in October 1987 that environmentally sustainable economic development laid out a pathway to a secure future for both developed and developing nations.

The Montreal Protocol: Addressing a Global Problem

Canada had a significant role in developing the Montreal Protocol, an international accord to prevent depletion of the ozone layer, which protects Earth from the damaging ultra-violet rays of the sun. The Protocol, which is the first-ever global agreement to take action on an atmospheric pollution problem, was signed by 24 nations and the European Economic Community in Montreal in September 1987. Under the terms of the Protocol, emissions of ozone-depleting chlorofluorocarbons will be cut by 50 per cent of 1988 levels by the year 1999.

Canada also participated in 1987-88 in negotiations on an international protocol to control emissions of nitrogen oxides (NO_x), a major contributor to acid rain. The negotiations were carried out through the United Nations Economic Commission for Europe, a 35-member group of North American and European countries that has become the world's most successful forum in the fight against acid rain.

Dealing with Hazardous Wastes and Chemical Pollutants

In 1987, the Environment Committee of OECD sponsored negotiations aimed at achieving an international agreement on the transboundary movement of hazardous wastes. At the same time, Environment Canada also participated in the development of the UNEP global convention scheduled to be signed in 1989.

During the fiscal year, Environment Canada also developed its position for an OECD-sponsored Conference on Accidents Involving Hazardous Substances. The Department's position emphasizes the obligations of both governments and industry to prevent such accidents, and not just to clean up after them.

In November 1987, Environment Canada hosted an OECD Workshop on Existing Chemicals to develop guidelines for an international framework to investigate such chemicals.

Sharing Scientific Expertise and Personnel

Much of the international effort to control and reduce pollution is focused on the sharing of scientific and technical research, expertise and personnel. As a world leader on many environmental issues, Canada contributes a great deal and participates in a wide range of international bodies and agencies.

During 1987, Canada was appointed a member of the Financial Advisory Committee of the World Meteorological Organization (WMO) at its 10th Congress in Geneva. Canada was re-elected to the 34-member Executive Council, putting this country in a stronger position to help develop future priorities and plans for the WMO. Canada's representative was also appointed Vice-Chairman of the WMO's Working Group on Hazardous Materials. The Group's mandate is to make recommendations on the type of information exchanged internationally in the event of an environmental disaster.

International co-operation through the WMO includes the sharing of technological and human resources. During 1987, the first joint meeting of the atmospheric environment services of Canada and the People's Republic of China took place in Beijing, the result of a 1986 agreement to share information and technologies.

Canada assisted in developing guidelines to deal with environmental impact assessment processes throughout the world, which were adopted by the UNEP Governing Council in June 1987. The guidelines encourage countries to establish their own environmental assessment review processes and to reflect the existence of transboundary environmental effects in these processes.

Environment Canada presented a number of technical papers to working committees of MARPOL, the International Convention for the Prevention of Pollution from Ships. One of the goals of MARPOL is to put the best available pollution control technology aboard ships to reduce the volume of waste and to return what is not treated to land-based treatment facilities.

Protecting our Natural Heritage

Canada is a signatory to UNESCO's World Heritage Convention, the UN-sponsored program to recognize and protect areas of special beauty, cultural importance and environmental significance. During 1987-88, Gros Morne National Park was recognized as a World Heritage Site.

In July 1987, Canada hosted the bi-annual meeting of the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES). At the meeting, Canadian representatives stressed the need for solid scientific research as the basis for nominating species to the endangered status.

Other wildlife-related initiatives included the RAMSAR conference (Convention on Wetlands of International Importance) held in May 1987, and the Canada-U.S.-Mexico Memorandum of Understanding on the conservation of migratory birds, signed in March 1988.

Atmospheric Environment Service

The Atmospheric Environment Service (AES) has the primary responsibility for providing weather, climate, sea state, ice and air quality services for the safety of Canadians, the security of their property, the improvement of the national economy and the maintenance and enhancement of environmental quality.

Ozone Layer Protocol

Canada played a significant role in the creation of a global atmospheric environment agreement to protect the ozone layer. Under the auspices of the United Nations Environment Programme, an international agreement to slash emissions of ozone-depleting CFCs was reached in September 1987 at a conference hosted by Canada and attended by more than 40 countries.

The agreement, known as the Montreal Protocol, was reached after 10 days of meetings in Montreal and months of bargaining leading up to the conference. It is the first-ever such international agreement.

The Montreal Protocol will, among other things:

- freeze CFCs at 1986 levels and reduce, by 50 per cent, atmospheric releases of CFCs by 1999;
- freeze at 1986 levels the release of halons, another chemical compound with ozone-depleting properties;
- provide developing countries with access to CFCs in vital areas such as refrigeration, until alternatives are available;
- enable co-operation among nations in sharing information and research on the ozone layer;
- enable nations to examine all new data and to review scientific findings as the basis for further negotiations and possible controls;
- provide for trade sanctions against countries that are not party to the Protocol; and
- encourage government-industry co-operation in developing environmentally safe alternative chemicals and technology.

The Minister of the Environment said Canada would be among the first countries to sign the Protocol under the authority of the new Canadian Environmental Protection Act when it became law.

Edmonton Tornado

The Minister of the Environment unveiled a $14-million program to modernize existing weather radar and computing systems after reviewing the report on a tornado that struck Edmonton on July 31, 1987.

The tornado — with gusts of up to 400 kilometres an hour — slashed across suburbs of the Alberta capital, killing 27 people, injuring hundreds, and causing more than $300 million in property damage. A trailer park was torn apart by the twister, which struck in mid-afternoon and travelled about 40 kilometres, creating a path of destruction between 100 and 1,000 metres wide.

A review of the weather warning services during the tornado was headed by Dr. Keith Hage, former chairman of the University of Alberta Meteorology Department. In his report, released on November 26, 1987, Dr. Hage found that Environment Canada forecasts on July 31 had warned of "high potential for unusually severe thunderstorms that afternoon."

He also found that Environment Canada had dispatched a tornado warning within four minutes of receiving a confirmed sighting, and concluded "an earlier warning of the tornado was not possible" with the available equipment.

The Minister of the Environment responded to the 18 recommendations in Dr. Hage's report, stating the federal government would take "all possible measures to reduce the danger to Canadians posed by natural disasters." Environment Canada's modernization program includes evaluation and installation of an experimental state-of-the-art Doppler radar, recommended by Dr. Hage to ensure early weather warnings.

Dr. Hage's review pointed out that Edmonton media outlets directly linked to Environment Canada with Weatheradio receivers were able to relay the warning within minutes of its being issued by the Department. In response, the Minister stressed that it was critical for media newsrooms nation-wide to have the necessary equipment to inform the public. Weatheradio facilities will be upgraded in the coming year, he said.

A public awareness campaign was launched in the spring of 1988 to help educate Canadians in tornado-prone areas about self-protection. The Minister said that Environment Canada alone could not undertake all the complexities of warning Canadians of such occurrences, and the help of other federal, provincial and local government agencies, the media and the general public was also required.

Olympic Games Weather Services

Officials of the Calgary 1988 Winter Olympic Games gave a verbal gold medal to an Environment Canada team of 18 meteorologists and technicians who provided the necessary weather information for the February sports festival.

The meteorologists could do nothing about the weather itself, but their experience and state-of-the-art equipment — in action 24 hours a day — gave Games officials as much advance notice of changing conditions as possible.

The Games were hit by a wide range of extreme weather conditions. Frequent Chinooks — exceptionally high winds with unseasonably warm temperatures that caused dust to fly instead of snow — were among the unusual weather problems. Some events had to be delayed, but none was cancelled.

The 18-person bilingual team was selected from among Environment Canada employees on the basis of experience with the weather of southwestern Alberta or similar mountainous regions. Two forecasters from the U.S. National Weather Service were also part of the team. The project leader was André Lachapelle, a forecast supervisor with the Alberta Weather Centre in Edmonton, who had helped the U.S. National Weather Centre at the 1984 Summer Olympic Games in Los Angeles.

The Minister of the Environment stated that the advanced data collection and forecasting equipment developed for the 1988 Calgary Winter Olympics would be used elsewhere in Canada as part of the weather services modernization.

Greenhouse Effect

Canada is likely to experience more drought years on the Prairies because of the greenhouse effect, which is increasing world temperatures. This was the finding of a study entitled *The Implications of Climate Change for Agriculture in the Prairie Provinces* prepared by Environment Canada's Canadian Climate Centre and released in February 1988. This study is one of a series of Climate Change Digest publications issued as part of the Canadian Climate Program.

The Canadian Climate Program, which combines the expertise of government, industry and universities, provides vital resources to support Canada's fight to protect the ozone layer and to battle pollution. A major focus of the Program is on the potential impacts on Canada's economy and society of long-term climate change due to increasing concentrations of greenhouse gases. Deforestation, the burning of fossil fuels and the discharge into the atmosphere of other chemicals and substances have significantly increased carbon dioxide and other greenhouse gases in the atmosphere. These changes could, over the next few decades, cause the global mean temperature to rise between 1.5 and 4.5 degrees Celsius.

Other studies in the Climate Change Digest series have looked at the effects of lower Great Lake levels on navigation and power generation; the implications of warmer climate for agriculture in Ontario; and the effects on Saint John, N.B., and Charlottetown, P.E.I., of rising sea levels caused by higher temperatures.

Environment Canada also kept the subject of climate change in public view by co-sponsoring a one-hour TV Ontario program entitled "VISTA — The Greenhouse Effect."

The greenhouse effect is among the topics to be discussed at a major international conference on the world's changing climate to be held in Toronto, June 27-30, 1988. Some 300 international experts from 40 countries are expected to discuss the extent of the problem and devise strategies to deal with this global issue.

New Agricultural Weather Services

A new public weather forecast format for Quebec and the Maritime Provinces was introduced for a six-month test period in the spring of 1987 to provide a more comprehensive forecasting service for farmers who rely on the weather in order to earn their living. Regions with significant farming activity were given access to forecasts with specific information about wind speed and direction, precipitation, humidity and drying conditions. Such information is valuable to farmers in anticipating planting, harvesting and hay-drying conditions.

The test period in Quebec and the Maritimes followed the successful introduction of a similar weather forecast system in the Prairies.

In Manitoba, a series of agro-meteorological bulletins for the province was developed to provide the agricultural industry with information on evaporation, moisture stress and precipitation for a variety of individual crops.

Better Weather Information for Mariners

Environment Canada completed several projects during the year as part of a continuing program to make recreation and commerce safer for boaters. On the West Coast, special weather-observing buoys were launched, wave forecasts were started and a new marine forecast was added for Howe Sound. The recreational boating population of Georgian Bay was better served by the addition of a Weatheradio transmitter at Collingwood, Ontario. On the East Coast, a new weather office was opened at Yarmouth, N.S.

New Automatic Meteorology Station

A new automatic meteorology station began operation in the fall of 1987 near the airport at Swan River, Manitoba. The installation provides more precise information for an area formerly served by stations at Dauphin, Hudson Bay and The Pas. It is maintained by Environment Canada staff from Winnipeg.

High Arctic Studies Program

In October 1987, the Minister of the Environment announced a program to provide students with technical support for scientific research in Canada's High Arctic. Under the program, four graduate students from Canadian universities will be selected by the Association of Canadian Universities for Northern Studies to conduct environmental studies at two of Environment Canada's most isolated weather stations in the High Arctic.

The stations, at Eureka on Ellesmere Island and Mould Bay on Prince Patrick Island, are more than 1,000 kilometres north of the Arctic Circle and are populated by only 10 persons each.

In exchange for the Department's provision of technical support and services — valued at up to $40,000 over three years — each of the four students will submit semi-annual progress reports on individual research and perform light weather station duties.

Upgrading of Canada's Ice Program

Environment Canada upgraded its Ice Program by signing a long-term contract with Intera of Calgary to provide ice data for the Program. Special computer equipment to process the many types of information on ice and icebergs was obtained for the Ice Centre in Ottawa. Plans were completed to move the Ice Centre to Crown-owned premises in the next fiscal year.

Trivia Calendar

The *Canadian Weather Trivia Calendar* was again published by Environment Canada in response to high public demand. Sales of the third annual edition, produced from accumulated climate records, exceeded 40,000 copies, making it one of the federal government's most successful publications in 1987.

Conservation and Protection Service

The Conservation and Protection Service meets federal responsibilities for the sound conservation, enhancement and management of Canada's renewable resources of water, land and wildlife. This function includes conservation activities concerning water quantity and quality monitoring, flood damage reduction, river basin planning, land resources development, the management of migratory birds, the protection of threatened and endangered species, and other national and international water and wildlife issues.

In addition, the Service is responsible for protecting the environment and reporting on the state of the environment. Protection includes preventing, reducing or eliminating adverse environmental effects from new developments, releases of pollutants and the use of hazardous chemicals. It sometimes involves cleaning up harmful substances that have been spilled.

Toxic Chemical Pollution

Pollution by toxic chemicals is widely recognized as one of the most serious problems facing our planet. It is estimated that 100,000 chemicals are in commercial use and nearly 1,500 new ones enter the market each year. In Canada, public opinion surveys have shown that toxic chemical pollution is the top environmental concern.

- ***Canadian Environmental Protection Act Legislation***
  The Canadian Environmental Protection Act was tabled in Parliament in June 1987, after nearly five years of consultations with other governments, environmental groups, industry, labour and the general public. It was then referred to a Legislative Committee, which completed clause-by-clause review in March 1988.

The Act provides for control of all phases of the life cycle of toxic chemicals and consolidates much of the legislative authority of the Minister of the Environment. It builds on earlier environmental legislation, broadening the authority of the federal government with the objective of anticipating and preventing future environmental problems. The legislation adopts a comprehensive ecosystem approach to controlling toxic contamination of the air we breathe, our waterways, oceans and soils.

The Act prescribes sanctions of up to $1 million a day in fines and jail terms for those who violate the law. A draft Enforcement and Compliance Policy describing the government's response to violations of the act was released for public comment in June 1987 and provided the basis for workshops and bilateral consultations throughout the year.

Dr. Ross Hume Hall, former chairman of Pollution Probe, was appointed by the Minister of the Environment to head a panel to oversee the regulation of toxic chemicals harmful to the environment. The Minister said that battling pollution was a major government priority and that $37 million had been set aside to assess and control existing chemicals and to ensure stringent compliance and enforcement.

- ***Great Lakes Agreement***
  A revised Great Lakes Water Quality Agreement was signed with the United States in November 1987, after extensive review by the public, the provinces of Ontario and Quebec, the eight Great Lakes states and the United States government. The renewed agreement includes stronger measures to control toxic substances entering the Great Lakes system and timetables for review of clean-up activities. Major changes to the agreement also include new annexes concerning airborne toxic substances, contaminated groundwater, remedial action plans, contaminated sediments, and research

and development needs. In addition, accountability has been increased through requirements for increased public consultation and the specification of reporting timetables.

- ***Windermere Basin Clean-Up***
  The federal government announced in April 1987 that it would provide $1.25 million for the clean-up of the Windermere Basin in Hamilton Harbour, one of the most contaminated areas within the Canadian Great Lakes. The dredging and filling proposal would remove and isolate contaminated sediments by placing them in confined disposal facilities located in the basin. The Province of Ontario and municipal governments will contribute an additional $3.25 million to the project.

- ***Environmental Quality***
  The federal *Status Report on Compliance with the Chlor-Alkali Mercury Regulations, 1984-85*, was released in November 1987. It indicated that mercury levels had dropped sharply in fish located near Canada's five chlor-alkali plants. These improvements can be related to the Chlor-Alkali Mercury Emission Regulations governing releases of mercury to the air, which have a compliance rate of over 90 per cent, and the Chlor-Alkali Mercury Liquid Effluent Regulations governing releases to water, which have a compliance rate of over 98 per cent. Since 1970, the chlor-alkali industry has spent more than $29 million on new pollution control equipment and improved production processes. As well, mercury levels in fish have been reduced over a 15-year period, to the extent that several Great Lakes commercial fishing areas have reopened.

- ***Petroleum Refineries Clean Up***
  The federal *Environmental Status Report for the Canadian Petroleum Refining Industry, 1983-84*, was released in December 1987. It indicated that Canada's 36 operating refineries had high compliance rates with federal regulations in 1983 and improved their compliance in 1984. The study also reported that discharges of contaminants into Canadian waterways by the petroleum industry decreased by more than 75 per cent between 1972 and 1984. The Canadian petroleum industry spent more than $300 million between 1973 and 1980 on upgrading and replacing effluent treatment systems.

- ***Urban Air Quality***
  The report *National Urban Air Quality Trends — 1974 to 1985* was released in July 1987. It indicated that air pollution in Canada's cities continues to decrease. The data were collected by the National Air Pollution Surveillance (NAPS) Network, a system of air monitoring stations located in most Canadian cities with populations above 100,000. Results showed that nitrogen and sulphur dioxide levels were within the acceptable range nationwide, and traditional pollutants such as lead, total suspended particulates, and carbon monoxide have decreased significantly over the last decade. The improvement in air quality was attributed to increased use of cleaner fuel, such as natural gas; more efficient fuel-use practices; and the introduction of emission controls for automobiles and industrial sectors.

- ***Pesticide Monitoring Program***
  A major expansion of the program to assess the environmental impact of pesticides added $2.3 million in the fiscal year 1987-88 and committed $3.2 million in future years to evaluate the potential environmental effects of pesticides, particularly on wildlife.

- ***Arctic Waters***
  The Arctic is a catchment area for contaminants, according to a study conducted from 1985 to 1987 by the Water Quality Branch. Evidence indicates that long-range atmospheric transport from the south is the only reasonable explanation for the presence of agricultural and industrial chemicals in samples of the Arctic snow pack. An international workshop on Arctic pollution is planned for 1989.

- ***New Vehicle Emission Standards***
  Canada adopted tougher regulations to reduce nitrogen oxide (NO_x) emissions from cars and light-duty trucks, effective September 1, 1987. In addition, more stringent emission standards for new heavy-duty trucks and buses were announced in June 1987, to take effect on December 1, 1988. The new standards are expected to yield reductions of 1,320,000 tonnes of NO_x, 373,000 tonnes of carbon monoxide (CO), 195,000 tonnes of unburned hydrocarbons (HC), and 38,800 tonnes of diesel particulates (PM) by the year 2000.

Acid Rain

Acid rain is contributing to serious environmental problems in eastern Canada. About 14,000 lakes have become acidified and more than 300,000 lakes are threatened. Acid rain is also the suspected cause of serious forestry declines, has a negative impact on wildlife and contributes to respiratory problems in Canadians.

- ***Acid Rain Agreements***
  Acid rain agreements were signed with Manitoba, New Brunswick and Nova Scotia. Canada's acid rain abatement program is now in place.

- ***Acid Rain Research***
  A federal map and accompanying fact sheet, together entitled *Acid Rain: A National Sensitivity Assessment*, were released in February 1988. They indicated that almost half of Canada is highly sensitive to acid rain. Their publication marks the first time acid rain sensitivity has been summarized on a national scale. The provinces most susceptible to acidification, by percentage of sensitive surface area, are Quebec (82%), Newfoundland (56%) and Nova Scotia (54%).

Water

Increased economic activity in Canada could make fresh water the issue in the 1990s that energy was in the 1970s. Besides being fundamental to survival of the ecosystem, water is also used for transportation and power generation, waste disposal, recreation, agriculture and fisheries, and is essential in both manufacturing and the service sector. Despite the seemingly large quantities of fresh water in Canada, about 60 per cent of the total river discharge runs north, while 90 per cent of the population lives within 300 kilometres of our southern border. Moreover, the water near most populated areas is becoming increasingly polluted.

- ***Federal Water Policy***
  The Federal Water Policy was released in November 1987. It recognizes that water, along with the ecosystem it comprises, is one of Canada's most undervalued and neglected natural resources. The policy maps out five basic courses of action: fair and realistic water pricing based on consumption; federal leadership in water science; an integrated approach to water resource planning, involving all sectors of society; a broad review of water legislation; and a public awareness program on water issues. The policy outlines federal positions on 25 specific issues, including groundwater contamination, the preservation of wetlands, municipal water supply and waste water systems. Federal opposition to large-scale water exports is also affirmed.
- ***Water Resources Management***
  A $1-million, three-year Canada-Prince Edward Island Work-Sharing Arrangement on Water Resource Management was signed in October 1987. The agreement, the first of its kind in Canada, includes projects to improve well construction techniques, to identify contamination sources in shellfish closure areas, and to evaluate water quality and quantity in centres of economic activity.
- ***Placentia Flood Protection***
  The federal government announced in March 1988 that it would provide $1.4 million for flood protection measures at Placentia, Newfoundland. Flooding with extensive property damage has occurred at Placentia since 1904. The federal and provincial governments have agreed to construct both a "wave-wall" and a dyke at Placentia to keep out the sea. The work was recommended in a study carried out under the Canada-Newfoundland Flood Damage Reduction Program.
- ***Great Lakes Water Levels***
  The federal government has reiterated its commitment to all-out efforts to combat high water levels in the Great Lakes. In April 1987, the Minister of the Environment outlined Environment Canada's broad-front strategy, ranging from support for International Joint Commission studies and the Water Level Communications Centre in Burlington, to approaches to the Province of Ontario for early removal of land-fill encroachments on the Niagara River at Fort Erie.
- ***Flood Damage Reduction Agreements***
  A Flood Damage Reduction Agreement was signed with British Columbia in December 1987. Agreement extensions were signed with Quebec and the Northwest Territories in June 1987. Fifty-four Flood Damage Reduction Designations were also signed for various areas across Canada. These arrangements provide valuable information concerning drought, water supplies and potential flood risk areas.
- ***Water Research***
  Research at the National Water Research Institute in Burlington and the National Hydrology Research Institute in Saskatoon continued to address a number of topics of national significance. These included the development of new analytical techniques for the detection of trace amounts of toxic chemicals; the movement of toxic materials and sediments, particularly in the Great Lakes Basin; studies on the nature and extent of contamination in the St. Lawrence and Fraser Rivers; the development of a model for groundwater contamination; the quantification of the geochemical response to acid precipitation in a selected watershed; and the verification of an acidification model using Canadian data.

Wildlife

Wildlife-related activities have emerged as one of the most prevalent forms of recreation undertaken by Canadians. In 1981, participants provided an important stimulus to the Canadian economy by spending an estimated $4.2 billion on wildlife-related activities such as hunting and bird watching. However, increasing economic development of Canadian lands is threatening wildlife by significantly reducing and degrading habitat. There have been dramatic declines in waterfowl populations, and Canada's endangered species list has been growing.

- ***Migratory Birds***
  The implementation of the North American Waterfowl Management Plan continues to be a high priority. The Plan represents a comprehensive management agreement between Canada and the United States to restore seriously declining waterfowl populations. The federal contribution of about $100 million over 15 years will be used to encourage improved soil and water conservation practices in order to increase the capability of the landscape to support waterfowl. The Plan's implementation began through joint ventures with provinces, territories and non-government organizations to conserve black ducks and Arctic nesting geese.

  In addition, a Canada-U.S.-Mexico Memorandum of Understanding on the conservation of migratory birds was signed in March 1988. This arrangement marks an important step forward in the co-operative continental management of migratory birds and their habitat.

  A Migratory Birds Management Accord was signed with Alberta in March 1988 to better enable the province to develop, implement and enforce harvest regulations. The accord will also facilitate the sale and distribution of federal migratory bird permits.

- ***Wildlife '87***
  The year 1987 was designated a year of wildlife conservation in Canada. Wildlife '87 was successful in promoting public awareness of wildlife issues and in setting a precedent for broad-based co-operation among wildlife organizations. Highlights of the year included the 100th anniversary celebration and signing of a management agreement for North America's first wildlife sanctuary, at Last Mountain Lake, Saskatchewan, and the hosting of major conferences such as RAMSAR (Convention on Wetlands of International Importance) and CITES (Convention on International Trade in Endangered Species). Newsletters and posters were distributed, and exhibits were co-ordinated with National Wildlife Week and Environment Week activities.

- ***Porcupine Caribou Herd***
  An agreement was signed with the United States in July 1987 regarding management and conservation of the Porcupine Caribou Herd. This herd of about 180,000 caribou migrates annually between Alaska and the Yukon and Northwest Territories. A management board was also established to enable close co-operation between the American and Canadian governments and to ensure that any development projects undertaken by either do not infringe upon the animals' needs.

- ***RAMSAR Sites***
  Eleven new Canadian wetland sites were officially recognized at the fourth meeting of the RAMSAR Convention held in Regina, Saskatchewan, in May 1987. This brings the number of sites designated in this country to 28 since Canada became a signatory to the convention in 1981. RAMSAR sites provide critical nesting, breeding and stop-over areas for migratory birds. They also protect unique waterfowl habitat and other flora and fauna of national concern.

- ***Hemispheric Shorebird Reserve***
  Canada's first hemispheric shorebird reserve for the protection of migrating shorebirds was officially inaugurated at Shepody Bay, New Brunswick, in August 1987. Shepody Bay attracts more southward migrating birds than any other place in North America. An international agreement was also signed by officials from Surinam and Canada to create a hemispheric shorebird reserve in Surinam and to twin that reserve with the one at Shepody Bay. The two reserves are directly linked by the semipalmated sandpipers which fly, each fall, nonstop for three to four days over the 4,000 kilometres between the two sites.

- ***Endangered Species***
  The five-year strategy for the Recovery of Nationally Endangered Wildlife (RENEW) was approved by federal and provincial wildlife directors during Environment Week in June 1987. The strategy will help increase the populations of Canada's endangered wildlife species, such as the whooping crane, whose number increased to 134 in 1987. This was a 23-per-cent growth in population over 1986 and demonstrates the effectiveness of recovery efforts since the whooping crane's all-time low of 15 birds in 1941. In 1987, the white pelican became the first Canadian endangered species to be delisted from its classification. The wood bison was also downlisted from endangered to threatened status.

- ***International Convention***
  Canada hosted the July 1987 CITES meeting, which attracted some 700 wildlife experts to Ottawa. It was the first time the biennial conference of the world's foremost wildlife trade and conservation organization had been held in North America. The conference discussed the plight of more than 100 plants and animals, from the elephant to the hummingbird and the pitcher plant. Canada's native people helped argue successfully that the Pacific walrus population was stable or growing, and that international trade in walrus was not a threat.

Other Activities

- ***State of the Environment Reporting***
  Interdepartmental co-operation was strengthened in July 1987 when Environment Canada and Statistics Canada formally agreed to develop a new environmental reporting system. Jointly they will gather, process and publish information on how Canadians interact with their environment. The data will identify how fast, and to what extent, human activities and natural processes are causing environmental change. An advisory committee of representatives from industry, the academic community, and environmental and consumer organizations, was established to ensure that the information collected and reported responds to the concerns of Canadians. At the committee's first meeting, the members elected Dr. Ian Burton as chairperson.

  The second State of the Environment Report for Canada is due to appear in 1990-91. A number of other smaller reports and fact sheets will be published in the interim.

- ***Canada-P.E.I. Agreement***
  A Memorandum of Understanding on Conservation and Development between the federal government and Prince Edward Island was signed in October 1987. The agreement, the first of its kind in Canada, ensures co-operation between six federal and five provincial departments committed to the sustainable development of P.E.I.'s natural resources base, and promotes greater integration of economic and environmental planning.

- ***Canada-Nova Scotia Agreement***
  The first federal-provincial agreement on environmental co-operation was signed in February 1988 with the Government of Nova Scotia. The pioneer accord provides both governments with a formal mechanism to ensure full federal-provincial co-ordination and co-operation regarding the use, conservation and protection of the environment in Nova Scotia. The accord includes specific commitments to identify priorities and concerns and to share information and research. It will be in force for five years and may be renewed by mutual agreement.

Canadian Parks Service

As Canadians, we take great pride in the beauty of our lands and waters and in the richness of our nation's history. For over a century the federal government has protected outstanding natural areas as national parks and has commemorated persons, places and events of national historic significance at historic sites.

Our national parks and historic sites, taken together, represent the very essence of Canada. They reflect for present and future generations the environment upon which we have always been dependent and the many people whose lives have shaped our diverse nation.

The goal of the Canadian Parks Service is "to protect for all time those places which are significant examples of Canada's natural and cultural heritage and also to encourage public understanding, appreciation and enjoyment of this heritage in ways which leave it unimpaired for future generations."

This mosaic, although as yet incomplete, is composed of 33 national parks, one national marine park and more than 80 national historic parks and sites, which include nine heritage canals. More than 1,000 bronze plaques have been erected nation-wide by the Historic Sites and Monuments Board of Canada. The Parks Service contributes, through cost-sharing agreements, to the protection of 37 sites of national historic significance.

Attendance at national parks grew by 3 per cent to 20.8 million visitors in the fiscal year 1987-88. Parks in the Atlantic Region showed the largest increase, much of that attributed to good weather. This was the second year in a row that the national parks have registered an increase.

Attendance at national historic parks and sites also grew, from 5 million visitors in 1986-87 to 5.5 million in the 1987-88 fiscal year.

National Parks

The most recent national parks to join the system are Bruce Peninsula, Ellesmere Island and, soon, South Moresby.

- ***South Moresby***
  In July 1987, Prime Minister Mulroney and Premier Vander Zalm of British Columbia signed a Memorandum of Understanding leading to the creation of South Moresby national park and national marine park reserves. The federal commitment of $106 million included $50 million for regional economic development initiatives in the Queen Charlotte Islands.

  In a speech to the United Nations General Assembly in New York, Canada's Environment Minister referred to the creation of these parks as "part of a multi-million-dollar economic development strategy for the area based on the sustainable development concept."

  The South Moresby park reserves will add 1,470 square kilometres to the national parks system. They will protect rare or unique species of flora and fauna, including some endangered species and some of North America's last remaining virgin rain forests.

- ***Bruce Peninsula National Park and Fathom Five National Marine Park***
  An agreement between the federal government and the Government of Ontario to establish the Bruce Peninsula National Park and Fathom Five National Marine Park was signed in July 1987.

  Environment Canada is expected to commit up to $14 million to the new national park and national marine park in the next 10 years, with Ontario providing 70 square kilometres of land and a capital investment of $8.5 million.

  Bruce Peninsula National Park incorporates the existing Cypress Lake Provincial Park, and Flowerpot Island, which was formerly part of Georgian Bay Islands National Park. The area is highly diverse in its geology and biology, featuring 43 species of orchids, some 175 species of birds and the spectacular cliffs of the Niagara Escarpment.

Fathom Five, Canada's first national marine park, covers about 55 square kilometres off the northern tip of Ontario's Bruce Peninsula in the waters between Lake Huron and Georgian Bay. Cultural features of special interest include the historic shipwrecks for which Fathom Five is known worldwide. Its clear waters afford excellent opportunities for sport diving. Its natural features include "flowerpot" rock formations, limestone cliffs, and raised and submerged beaches and caves.

- ***Ellesmere Island National Park Reserve***
  Established in 1986, Ellesmere Island National Park Reserve will be operated and interpreted through a five-year, $4.6-million program announced in August 1987. The park, located less than 800 kilometres from the North Pole in the Northwest Territories, protects 39,500 square kilometres of Canada's most northerly lands. It features unusual High Arctic flora and fauna, mountain ranges, glaciers, fjords and Lake Hazen, the largest lake north of the Arctic Circle.

  Park staff will include people from Inuit communities in the High Arctic. Interpretive and information programs will be developed to provide visitors with an unforgettable High Arctic experience in a true wilderness setting.

- ***Mingan Archipelago National Park Reserve***
  A five-year, $11-million program to further develop and operate the Mingan Archipelago National Park Reserve in Quebec was announced in September 1987.

  The area, which includes 40 islands in the Gulf of St. Lawrence about 200 kilometres east of Sept-Îles, was established as a park in 1984 to protect its abundant seabird populations, rare plant species, such as the Mingan Thistle, and eerie rock formations.

  Visitors will be able to experience this archipelago park by means of hiking trails, observation points, wilderness camping and picnic sites, warden services and visitor reception services.

- ***Prince Albert National Park***
  More cross-country ski trails and shelters and the reconstruction of the Narrows Scenic Drive were part of a management plan approved in August 1987. Prince Albert National Park covers 3,875 square kilometres of lakes and forest in central Saskatchewan, about 65 kilometres north of Prince Albert.

  The plan, designed to guide the park's general development and operation into the 1990s, calls for development and management of visitor services in the community of Waskesiu, located within the park.

  The area is rich in wildlife and provides a habitat for the white pelican, the most significant of the park's 227 recorded bird species. Its lakes are noted for 22 species of fish, including lake trout, walleye and northern pike.

- ***Gros Morne National Park***
  Gros Morne National Park in western Newfoundland was proclaimed a World Heritage Site by the World Heritage Committee in December 1987. Gros Morne is the tenth Canadian site on UNESCO's World Heritage List, joining such internationally famous sites as Yellowstone National Park in the United States, Australia's Great Barrier Reef, Egypt's Pyramids and India's Taj Mahal. Gros Morne's freshwater fjords, waterfalls and unique geological formations make it an area of outstanding global significance. The park was established in 1973 and attracts about 50,000 visitors annually.

- ***Pacific Rim National Park***
  With a final federal government payment of $17 million to the Government of British Columbia, the transfer of provincial lands for Pacific Rim National Park is now complete. This payment fulfills the $25-million federal commitment to acquire commercial forest interests in these lands.

  Pacific Rim has been designated a national park reserve, pending disposition of native land claims.

- ***Prince Edward Island National Park — Green Gables***
  A $1.9-million plan was approved for a major historical farm re-creation at Green Gables in Prince Edward Island National Park, the setting for the popular novels of Lucy Maud Montgomery. When completed, the site will feature a reception and interpretation centre resembling an Island farm typical of the 1890s, when the author lived at Green Gables. The centre will include information about Lucy Maud Montgomery, her books, and P.E.I. during that era.

- ***New Park Negotiations***
  Negotiations regarding the proposal to establish a national park on East Arm of Great Slave Lake are taking place through the Dene/Metis land claim process.

  In addition, negotiations concerning the Old Crow Flats extension to Northern Yukon National Park are continuing as part of the claim of the Council for Yukon Indians.

  A feasibility study for the Saguenay national marine park proposal in Quebec was completed in March 1988. Similar studies are being undertaken on the North Baffin national park proposal and the Lancaster Sound national marine park proposal in the Northwest Territories, in conjunction with regional land use planning.

- ***National Park Management Plans***
  During 1987-88, management plans for Terra Nova and Riding Mountain national parks were approved following extensive public participation. Important public meetings were conducted on the proposed draft management plans for Banff, Jasper, Yoho and Kootenay.

  The Terra Nova management plan makes rehabilitation of existing facilities a priority and encourages outdoor activities in the backcountry and along the coast. The plan also emphasizes reliance on volunteers and the private sector to realize the park's full potential.

  The management plan for Riding Mountain focuses on co-operative development and management of facilities and services, improved

measures to integrate the park with the surrounding area, and better backcountry facilities and the phasing out of vehicles on backcountry roads.

Public meetings on the proposed draft management plans for the four mountain parks (Banff, Jasper, Yoho and Kootenay) were developed over seven years as part of one of the most comprehensive planning programs ever undertaken by the Canadian Parks Service. When approved, these plans will guide the parks' operations for the next 15 years.

National Historic Parks and Sites and Canals

- ***Laurier House (Ottawa, Ontario)***
  Laurier House was transferred from the National Archives to the Canadian Parks Service for commemoration as a national historic site. Visitors to the house will witness a lively interpretation of the careers and accomplishments of Sir Wilfrid Laurier and William Lyon Mackenzie King as national political leaders.

- ***Grassy Island (Nova Scotia)***
  Negotiations were undertaken to prepare a $1.1-million agreement for the development of Grassy Island National Historic Site. The agreement involves the Canadian Parks Service, National Sea Products Ltd., the Strait of Canso Industrial Development Authority (SCIDA), and other federal agencies.

  The site of a lucrative international trade in cod, Grassy Island was once the commercial hub of the Canso area of Nova Scotia. Its importance was recognized by the British military who occupied and defended the island in the early 18th century.

- ***Historic Site Management Plans***
  The management plan for Fort Langley National Historic Park, approved in August 1987, features several projects, including ongoing historical and archaeological research, improvements in administration and visitor services, and enhanced interpretive programs and exhibits.

  Management plans were also approved for York Factory, the Fortifications of Quebec and Fort Lévis. The plans give direction to the future development and management of these sites through a series of concrete objectives that govern research, resource protection, marketing, interpretation, provision of visitor facilities and services, and park operations.

- ***Rideau Canal Policies***
  Policies for the long-term operation of the Rideau Canal were completed and approved following a thorough public consultation program. The intent of the policies is to balance the growing recreational and commercial use of the canal and to reinforce the Canadian Parks Service's commitment to the historic integrity of the waterway. Particular importance is placed on the protection of wetlands along the canal through restriction of dredging, filling and channel development. Land use, recreation and tourism are all covered by the new policies.

Program Activities

- ***Bill C-30***
  In 1987-88, Bill C-30 — which contains the most significant amendments to the National Parks Act in 60 years — was brought before Parliament. Major amendments include provision for the establishment of Ellesmere Island National Park Reserve and two new national parks (Grasslands and Bruce Peninsula) and Canada's first national marine park (Fathom Five).

  Bill C-30 provides for new regulatory powers and penalties to protect park wildlife from trophy hunters and other poachers. The Bill also allows for townsite self-government, the legislated boundaries of Banff and Jasper, and the protection of wilderness areas within parks.

- ***Heritage Day and National Cost-Sharing Program***
  On Heritage Day — February 15, 1988 — the Minister of the Environment signed a cost-sharing agreement to contribute $1 million over four years towards the restoration of the City Market in Saint John, New Brunswick. The market is one of only two 19th-century market buildings in the country that have continuously served their original function.

  Through the National Cost-Sharing Program, the Canadian Parks Service contributes to the preservation of architectural and historic sites and native history sites of outstanding national significance. The Historic Sites and Monuments Board of Canada recommended to the Minister of the Environment which sites should receive funds under the program.

  The Department contributes up to 50 per cent of the total preservation costs, to a maximum of $1 million per cost-sharing arrangement. The owner(s) must provide for the long-term operation and maintenance of the preserved site and make it accessible to the public.

  Details of other cost-sharing agreements entered into by the Canadian Parks Service in 1987-1988 are as follows:

  St. Stephen's Anglican Church (Chambly, Quebec)
  The Department contributed $60,000 to a fund for the restoration of St. Stephen's, an imposing church erected in 1820. Other contributors included the Quebec Ministry of Cultural Affairs, the general population of Chambly and private enterprise.

  The George Brown House (Toronto, Ontario)
  George Brown was a father of confederation and founder of the *Globe* newspaper, the forerunner of Canada's national newspaper, the *Globe and Mail*. An agreement, including $680,000 from the federal government, will restore this famous house, built in 1877.

  The Winter Garden Theatre (Toronto, Ontario)
  This cost-sharing agreement provides $250,000 towards the restoration of the best period roof garden theatre existing intact in the world. It is the largest of its kind ever built.

St. Paul's Church (Halifax, Nova Scotia)
Dating from 1750, St. Paul's was the first Anglican cathedral so designated outside Britain. A sum of $287,000 from the Department will help restore this beautiful church to its original condition.

- ***Historic Sites and Monuments Board of Canada***

Three members of the Historic Sites and Monuments Board of Canada were reappointed in 1987-88: Professor Noël Bélanger, Trudy Cowan, and Shane O'Dea, representing respectively Quebec, Alberta and Newfoundland.

The Historic Sites and Monuments Board is the statutory body appointed by the Governor in Council to advise the Minister of the Environment on the commemoration of historic events. The Minister is responsible for developing and implementing a national program to commemorate the national historic significance of persons, places or events.

Sixteen members, representing each province and territory, are appointed to the Board for a term of five years. Ontario and Quebec each have two representatives. Since its inception in 1919, the Board has made over 5,000 recommendations and erected plaques at more than 1,000 sites of national historic significance across Canada.

- ***Heritage Rivers***

Fifteen rivers from across the country have now been nominated to the Canadian Heritage Rivers System. This number includes the nomination in 1987-88 of the Jacques Cartier River in Quebec, the Seal River in Manitoba and the Thirty Mile Section of the Yukon River. Six rivers have been designated Canadian Heritage Rivers, including the Bloodvein in Manitoba and the Mattawa in Ontario in 1987-88.

The Heritage Rivers System is a joint federal/provincial/territorial program established in 1984 and includes most provinces and the two territories. A designation recognizes rivers of outstanding Canadian significance and ensures their natural, historic and recreational values will be protected through long-term management plans.

- ***Marketing***

A television advertising campaign to promote Canada's national parks and historic sites took place in March 1988. It was a major component of new marketing efforts by the Canadian Parks Service to foster public interest in the parks' heritage values and to attract visitors.

The initial phase was four 30-second commercials. The first showcased the overall national parks system, the second presented the colourful and culturaliy rich historic parks, the third featured Canada's three new national parks, and the fourth concentrated on Atlantic Canada. Promotion of the parks will continue.

New, multi-image brochures were developed for national parks and national historic sites. National and regional market studies on national parks and national historic sites were launched. The Atlantic Region studies featured an analysis of the market situation for parks on Cape Breton Island.

- ***Natural Resources Protection and Management***

A budget to support anti-poaching operations and surveillance work was established as part of an enhanced law enforcement program. Five regional and three headquarters law enforcement specialist positions have been created and a Memorandum of Understanding has been signed between the Canadian Parks Service and the R.C.M.P.

Under Bill C-30, amendments to the National Parks Act dictate the imposition of fines up to a maximum of $150,000 and/or six months' imprisonment for poaching specified trophy or endangered species such as grizzly bear, dall sheep and peregrine falcon. There is a maximum fine of $10,000 and up to six months in jail for poaching other specified game species such as American bison, moose, caribou and salmon.

The new law enforcement program will direct and administer this new system of fines and penalties.

Development of the Geographic Information System is proceeding. The installation of hardware and software at four locations is part of a multi-year acquisition process to provide national parks with computerized natural resources data.

Major efforts have been made to upgrade the capability of the Canadian Parks Service to manage fire as a natural ecosystem process.

To help increase populations of the endangered piping plover on the Atlantic coast, nesting areas are being equipped with special structures that foil predators while having no adverse effect on nesting behaviour. Following a piping plover workshop in autumn 1987, the Canadian Parks Service's Atlantic Region produced a piping plover management manual.

- ***Visitors and National Parks***

A radical new approach to meeting visitors' needs in the parks is being introduced. The process involves the use of market research studies to help determine ways of making services more responsive to visitors' needs and tastes. A "Getting Started" guide to implement the process was developed and more than 100 park staff and managers have been trained.

A recently adopted strategy and action plan aims to provide disabled visitors with at least minimum levels of access to all parks and sites within five to eight years. Standards for access and specifications for design are being developed, as are training programs for staff.

Thirteen hostels, including a new one in Prince Albert National Park, are now operated in the national parks by the Canadian Hostelling Association. Skills development and heritage programs offered by the Association serve 32,500 hostellers annually. Manuals directing these programs were developed by the Association in consultation with the Parks Service.

- ***Parks Volunteer Program***
More than 4,000 volunteers contributed nearly 96,000 hours to more than 360 projects in national parks during the fiscal year 1987-88. The volunteers' work supplemented existing services as well as providing new services to park visitors.

For example, volunteers from the Department of Fisheries offered interpretation talks on fish populations on the beach of Prince Edward Island National Park, and also demonstrated fish cooking techniques. Retired employees of the Canadian Parks Service were volunteer hosts at a booth during an international convention of scientists in Ottawa. In Banff National Park, volunteers joined Wildlife Watch, a public information and awareness program that enables citizens to report to park authorities persons suspected of violating laws protecting wildlife. Wildlife Watch volunteers help prevent such violations as feeding bears or carrying firearms within the park.

Nationally, three major initiatives were implemented:

  - For the first time, national commercial insurance protection was provided for volunteers.
  - A national workshop on volunteerism co-hosted by the Canadian Parks Service brought together more than 100 people from across Canada.
  - New promotional materials, a brochure and poster, were developed to increase public awareness of the Canadian Parks Service's volunteer program and to encourage volunteer recruitment.

- ***Canadian Parks Service Co-operating Associations***
Two new co-operating associations formed in 1987-88 brought the total number of associations to 33, representing 48 parks, sites and canals across the country. The joint development of a strategy to guide long-term growth reflects the growing sense of partnership between the Canadian Parks Service and the National Affiliation of Co-operating Associations.

Nearly 3,000 volunteer members contributed to the success of more than 270 revenue-generating and free events offered by the associations to nearly 60,000 park visitors. Visitors spent over $1.6 million on publications and other park-related products and services at sales outlets operated by these associations.

- ***Heritage Resources Centre***
The Heritage Resources Centre at the University of Waterloo stems from a liaison agreement with the Canadian Parks Service in 1983. The activities of the joint program — which began as a pilot project — have expanded to encompass a wide array of natural, historic, cultural and other heritage concerns.

Examples include an annual public lecture and professional development workshop series, a television series entitled "U and Your Heritage," and the production of technical papers and publications. The Centre also arranges staff exchanges with the Canadian Parks Service and other agencies.

Administration

The Administration Program is responsible for the general management of the Department, providing co-ordination and direction for environmental policy and building partnerships with national and international organizations whose co-operation with, and support for, departmental programs is essential to the fulfilment of the Department's mandate.

The program comprises the corporate offices, including the Minister's and Deputy Minister's offices, the Corporate Policy Group, the Science Advisor, the Finance and Administration Service, and the Personnel and Communications Directorates.

The Federal Environmental Assessment Review Office (FEARO) and the Canadian Environmental Advisory Council, which report directly to the Minister, are also part of the Administration Program.

The Brundtland Report

The release of the report of the World Commission on Environment and Development, commonly referred to as the Brundtland Report, provided a focus for current departmental activities and will give direction for many years to come. The Brundtland Report clearly articulated the concept of sustainable development, that is, "meeting the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs."

Under the auspices of the Canadian Council of Resource and Environment Ministers (CCREM), the National Task Force on Environment and Economy produced a consensus report containing 40 recommendations on the integration of environment and economy in Canada.

Acid Rain

- ***Domestic developments***

The federal government negotiated and signed acid rain control agreements with Manitoba (April 1987), New Brunswick (October 1987) and Nova Scotia (February 1988) to complete Canada's domestic acid rain abatement program. The seven easternmost provinces are now committed to reducing sulphur dioxide emissions in eastern Canada by 50 per cent by 1994.

Reductions have already been achieved:

- emissions in eastern Canada are down by almost 40 per cent
- emissions from Canada contributing to pollution in the northeastern U.S. are down by about 33 per cent.

- ***Bilateral developments***

The Canadian government continued to press the United States for action to reduce the transboundary flows of emissions into this country, and insisted on targets and schedules in any bilateral agreement.

In April 1987, the President of the United States addressed the Canadian Parliament and said that he would consider the Prime Minister's proposal to develop a bilateral acid rain accord similar to the Great Lakes Water Quality Agreement (which includes targets and schedules). Canada followed up on the President's statement by submitting an outline of the elements necessary in any agreement that would be satisfactory to Canada.

In September, the U.S. National Acid Precipitation Assessment Program (NAPAP) issued its interim science report. Canada immediately condemned the report as incomplete and misleading, and stated in January 1988 that the document should be discarded as an input to the decision-making on acid rain controls in the U.S. Administration and Congress.

The ENGO Community

Relations with Environmental Non-Government Organizations (ENGOs) are a high priority in the Department, in keeping with the concept of shared responsibility for the environment. As a result of Cabinet direction to clarify the present relationship and strengthen ties with the environmental sector, the Department developed an ENGO Policy Manual that sets out policies, systems and procedures to guide relations with the ENGO community across Canada.

In addition to the $213,750 contribution to the Canadian Environmental Network to help co-ordinate the activities of environmental groups in Canada, more than 300 ENGOs received sustaining funds from the Department's Class Grant Fund of $150,000. In total, the ENGO community received over $2.8 million in financial support in 1987-88.

Environment Week 1987

Hundreds of environmental organizations, provincial and local governments, business people, and other members of the public co-operated with Environment Canada in planning and celebrating the country's 15th Environment Week, June 1-7, 1987.

Promotion for Environment Week encouraged Canadians to examine their personal commitment to preserving their natural heritage. Events ranged from a roadside clean-up campaign in Prince Edward Island to the Skidegate Band Council project to clear a landslide that blocked three salmon spawning runs in B.C.'s Queen Charlotte Islands.

The Duke of Edinburgh, president of the World Wildlife Fund, helped commemorate the 100th Anniversary of Canada's first wildlife sanctuary at Last Mountain Lake, Saskatchewan, on World Environment Day, June 5.

Office Technology: DOTS

The Departmental Office Technology System (DOTS), a common computer communications network that allows thousands of users across the country to share and communicate information, began operation in August 1987, with the opening of InfoPlace — the network support centre at departmental headquarters in Hull. The DOTS network began with 800 users and will grow to include 120 locations and 4,000 users across Canada. Environment Canada is the federal government leader in the implementation of office technology and operates one of the largest office technology networks in Canada.

Any user at any location can communicate with any other user on the network, within a building or across the country. Users can prepare documents, plans and budgets, maintain schedules, send messages, share information or jointly work on projects, and retrieve information stored on internal and external computer systems.

Both the individual and the organization have benefited. Individuals have reduced repetitive aspects of their work and improved its quality by using personal productivity tools such as spread-sheets, automated filing, activity management, word processing and electronic mail. The organization gains by having a group approach to the management of projects and information. Managers at all levels in the organization use electronic mail services to request or report information.

As the DOTS network grows, the real pay-off will come from widespread implementation of administrative, operational and scientific applications. Links with external organizations are being established through "gateways" to the network.

Regional Management

CORE, the Committee of Regional Executives, provides a forum at the regional level to inject regional perspectives into corporate thinking and decision making, and to ensure consistency in departmental activities in the regions. In 1987-88, CORE focussed on the negotiation of environmental accords with interested provinces, State of the Environment reporting, sustainable development and relations with ENGOs.

Canadian Environmental Advisory Council

Dr. Robert Page, of Trent University in Peterborough, was appointed chairman of the Canadian Environmental Advisory Council in April 1987. He had been a council member since 1985.

Federal Environmental Assessment Review Office

The Federal Environmental Assessment Review Office (FEARO) administers the Environmental Assessment and Review Process (EARP) on behalf of the Minister.

Environmental Assessment

In September 1987, a Discussion Paper was distributed to stimulate debate that would form the basis of recommendations to Cabinet for reform of the federal EARP. The EARP is used to ensure consideration of the possible environmental consequences of government and private-sector proposals for which the federal government has a decision-making authority. It has two possible phases: for all proposals with potential environmental effects, an initial assessment by the government institution involved; and for proposals with potentially significant effects, a public review by an independent panel appointed by the Minister of the Environment.

The paper served as a basis for public consultations conducted by FEARO from November to March 1988, in every province and territory, with 450 representatives of environmental and public interest groups, consultants, industry, native people, academia, and provincial and territorial governments. The consultations culminated with a three-day national workshop in Ottawa, attended by 110 representatives of these interests. A workshop report with recommendations for EARP reform was given to the Minister for consideration in preparing his proposals for Cabinet.

The Study Group set up by FEARO to examine procedures used by environmental assessment panels during public reviews completed its report, which was released in February 1988. The Group studied developments in law concerning fairness and considered the scientific, legal, and financial ramifications of keeping the informality of present procedures. It held consultations across the country and received written submissions. In its report, the Group indicated that there were many advantages to the existing procedures that should be retained, but that there were some needed improvements that could be obtained only by legislating the process.

The Canadian Environmental Assessment Research Council (CEARC) is supported administratively by FEARO. Its basic mandate is to advise on ways to improve the scientific, technical, and procedural basis for environmental assessment. CEARC issues its own annual review of its activities.

Environmental Assessment Panels

In June 1987, the federal and British Columbia governments accepted the intent of most of the 92 recommendations of the environmental assessment panel that studied the proposal for West Coast offshore hydrocarbon exploration. The panel had concluded that the exploration could proceed, subject to a number of terms and conditions.

A fund was set up to assist public participation during the review of military flying activities in Labrador and Quebec. The fund was to be administered by a committee chaired by FEARO.

The proposed extension for the Saint-Jean-sur-Richelieu Airport was referred for public review in April 1987 and a panel was appointed, following consultation with the Quebec Minister of the Environment about panel membership and terms of reference. Draft guidelines for the preparation of an Environmental Impact Statement were distributed to the public for comments.

A panel was appointed in February 1988 to review the proposal to construct and operate a new jet fuel facility at Vancouver International Airport. It is expected to hold public hearings in the late fall of 1988.

Other Activities

A Task Force drawn from the federal, provincial and regional governments began examining the transportation of dangerous goods in the Lower Mainland of British Columbia, focusing on public safety and on environmental and emergency responses so a plan can be created for moving dangerous goods safely by road, rail and water. FEARO's Vancouver office provided the administrative and technical support for the Task Force, which is expected to finish its work in August 1988.

FEARO also provided an environmental management specialist from its staff for a Canadian International Development Agency mission to Indonesia to evaluate the potential of a future assistance program to develop that country's marine and coastal areas.

Financial Summaries

Department of the Environment

Summary of Human and Financial Resources — by Activity

Programs	*PYs*	*($000s)*
Environmental Services Program		
Atmospheric Environment Service	2,435	206,465
Conservation and Protection Service	2,342	210,838
Total	4,777	417,303
Parks Program		
Park Operation	3,739	217,979
Park Development	365	56,942
Program Management and Technical Services	846	55,587
Total	4,950	330,508
Administration Program		
Administration	437	32,848
Federal Environmental Assessment Review Office	29	4,172
Total	466	37,020
Grand Total	**10,193**	**784,831**

Departmental Financial Summary

Budgetary Expenditures	*1987-88 ($000s)*	*1986-87 ($000s)*	*Increase/ (Decrease)*
Operating Expenditures	585,095	577,894	7,201
Capital Expenditures	148,530	139,071	9,459
Grants and Contributions	24,709	21,537	3,172
Payments to the National Battlefields Commission	2,052	2,250	(198)
Contributions to the Employee Benefit Plans	60,242	55,625	4,617
Total (Gross)	820,628	796,377	24,251
Revenues Credited to the Vote	(35,797)	(35,145)	(652)
Total (Net)	**784,831**	**761,232**	**$23,599**

Atmospheric Environment Service

Summary of Expenditures for the 1987-88 Fiscal Year — by Activity

Activity	*($000)*
Management and Common Support Services	6,058
Ice Services	27,350
Weather Services	160,550
Air Quality Services and Atmospheric Research	13,518
Climate Services and Research	16,931
Contributions to the Employee Benefit Plans	16,705
Total (Gross)	241,112
Revenues Credited to the Vote	(34,647)
Total (Net)	**206,465**

Financial Summary

Budgetary Expenditures	*1987-88 ($000s)*	*1986-87 ($000s)*	*Increase/ (Decrease)*
Operating Expenditures	182,355	184,254	(1,899)
Capital Expenditures	39,489	31,889	7,600
Grants and Contributions	2,563	1,259	1,304
Contributions to the Employee Benefit Plans	16,705	15,358	1,347
Revenues Credited to the Vote	(34,647)	(34,177)	(470)
Total	**206,465**	**198,583**	**7,882**

Grants and Contributions

Grants	*($000s)*
Meteorological Research	704
Economic Commission for Europe's Co-operative Program for Monitoring and Evaluation of the Long-range Transport of Pollutants	10
Canadian Meteorological and Oceanographic Society	20
Total Grants	734
Contributions	*($000s)*
World Meteorological Organization	1,752
Meteorological Scholarships	77
Total Contributions	1,829
Total Grants and Contributions	**2,563**

Conservation and Protection Service

Summary of Expenditures for the 1987-88 Fiscal Year — by Activity

Activity	*($000s)*
Management and Common Support Services	24,033
Inland Waters and Lands Conservation	94,130
Wildlife Conservation	26,818
Environmental Protection	51,036
Contributions to the Employee Benefit Plans	15,971
Total (Gross)	211,988
Revenues Credited to the Vote	(1,150)
Total (Net)	**210,838**

Financial Summary

Budgetary Expenditures	*1987-88 ($000s)*	*1986-87 ($000s)*	*Increase/ (Decrease)*
Operating Expenditures	162,916	154,731	8,185
Capital Expenditures	13,595	13,216	379
Grants and Contributions	19,506	19,422	84
Contributions to the Employee Benefit Plans	15,971	14,544	1,427
Revenues Credited to the Vote	(1,150)	(968)	(182)
Total	**210,838**	**200,945**	**9,893**

Grants and Contributions

Grants	*($000s)*
Wildlife Toxicology Fund	910
Canadian Nature Federation	5
Creston Valley Wildlife Management	100
Fur Institute of Canada	20
Wildlife Habitat Canada Foundation	2,146
Canadian Association of Geographers	7
Environmental Non-Government Organizations	245
Total Grants	3,433

Contributions	*($000s)*
Federal-Provincial Water Resources Projects	281
For Waterfowl Crop Depredation	800
Flood-damage Reduction Studies and Flood-risk Mapping	2,152
Implementation of Water Planning Recommendations:	
Saskatchewan: Qu'Appelle Valley	518
British Columbia: Fraser River Flood Control	2,625
Quebec: Hydrometric Agreement	715
James Bay Agreement	85
Water Quality and Monitoring Agreement	186
Ontario: Canada-Ontario Agreement respecting Great Lakes Water Quality	1,875
Newfoundland: Water Treatment Facility, Port aux Basques	3,672
Nova Scotia: Sydney Tar Ponds Clean-up	720
Sewage Treatment Facilities Construction Program	1,363
Windermere Basin Clean-up	42
Fur Institute of Canada	654
United Nations for the Convention on International Trade in Rare and Endangered Species	33
Interjurisdictional Caribou Management Board	15
Porcupine Caribou Management Board	6
Canadian Institute of Resources Law	25
Organization for Economic Co-operation and Development	79
Environmental Network	225
Water Pollution Control Federation	2
Total Contributions	16,073
Total Grants and Contributions	**19,506**

Canadian Parks Service

Summary of Expenditures for the 1987-88 Fiscal Year — by Activity

Activity	*($000s)*
Park Operation	200,738
Park Development	54,748
Program Management and Technical Services	50,723
Contributions to the Employee Benefit Plans	24,299
Total	**330,508**

Financial Summary

Budgetary Expenditures	*1987-88 ($000s)*	*1986-87 ($000s)*	*Increase/ (Decrease)*
Operating Expenditures	206,292	200,912	5,380
Capital Expenditures	95,446	93,966	1,480
Grants and Contributions	2,419	690	1,729
National Battlefields Commission	2,052	2,250	(198)
Contributions to the Employee Benefit Plans	24,299	22,130	2,169
Total	**330,508**	**319,948**	**10,560**

Grants and Contributions

Grants	*($000s)*
Development of International Peace Garden in Manitoba	30
Township of St. Edmunds	35
Canadian Parks and Wilderness Society	20
Total Grants	85
Contributions	*($000s)*
Jasper Townsite Committee	15
Interagency Forest Fire Centre	26
Co-operating Associations of Parks Activities	249
Banff Municipal Committee	38
Compagnie Franche de la Marine	66
Porcupine Caribou Management Board	6
Federal-Provincial Parks Conference	14
International Union for the Conservation of Nature and Natural Resources	120
Canadian Contribution to World Heritage Fund	73
International Centre for the Study of the Preservation and Restoration of Cultural Property	46
International Council on Monuments and Sites	40
Acquisition and Restoration of Trestler House	6
Army Museum	30
F. Beban Logging	620
Restoration of Sites and Structures of National and Historic Significance	970
Canadian Man and the Biosphere Program	15
Total Contributions	2,334
Total Grants and Contributions	**2,419**

Administration Program

Summary of Expenditures for the 1987-88 Fiscal Year — by Activity

Activity	*($000s)*
Administration	29,818
Federal Environmental Assessment Review Office	3,935
Contributions to the Employee Benefit Plans	3,267
Total	**37,020**

Financial Summary

Budgetary Expenditures	*1987-88 ($000s)*	*1986-87 ($000s)*	*Increase/ (Decrease)*
Operating Expenditures	33,486	37,957	(4,471)
Grants and Contributions	221	166	55
Minister, Salary and Motor Car Allowance	46	40	6
Contributions to the Employee Benefit Plans	3,267	3,593	(326)
Total	**37,020**	**41,756**	**(4,736)**

Contributions	*($000s)*
Canadian Council of Resource and Environment Ministers	146
International Commission for Environmental Assessment	50
5th International Conference on Constitution Law	25
Total Contributions	221
Total Grants and Contributions	**221**

Environnement Canada Environment Canada

Environnement Canada

Rapport annuel 1987-1988

L'environnement :
c'est l'affaire de tous

Canada

Renseignements

Administration centrale :
Informathèque
Environnement Canada
Hull (Québec)
K1A 0H3
(819) 997-2800

Atlantique :
Wayne Eliuk
Direction des communications
Environnement Canada
45, Alderney Drive
Dartmouth (N.-É.)
B2Y 2N6
(902) 426-1930

Québec :
Clément Dugas
Direction des communications
Environnement Canada
3, rue Buade
C.P. 6060
Québec (Québec)
G1R 4V7
(418) 648-7204

Ontario :
Brenda O'Connor
Direction des communications
Environnement Canada
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ontario)
M4T 1M2
(416) 973-1093

Ouest et Nord :
Garth Norris
Direction des communications
Environnement Canada
2e étage, Twin Atria 2
4999-98 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6B 2X3
(403) 468-8074

Pacifique et Yukon :
Sheila Ritchie
Direction des communications
Environnement Canada
3e étage
Kapilano 100
Park Royal South
West Vancouver (C.-B.)
V7T 1A2
(604) 666-5902

Publié avec l'autorisation
du ministre de l'Environnement

© Ministre des Approvisionnements et Services
Canada 1988

N° de catalogue En1-1988
ISBN 0-662-56511-8
ISSN 0711-1320

Pour d'autres exemplaires de cette publication, s'adresser à :
Direction générale des communications
Environnement Canada
Hull (Québec)
K1A 0H3

Pensez à recycler !

Think Recycling!

Environnement Canada

Rapport annuel 1987-1988

L'environnement :
c'est l'affaire de tous

Ministre de l'Environnement

CANADA

Minister of the Environment

Son Excellence
La très honorable Jeanne Sauvé
Gouverneur général du Canada
Rideau Hall
Ottawa (Ontario)
K1A 0A1

Madame le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de présenter à votre Excellence et au Parlement du Canada le rapport annuel du ministère de l'Environnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Au cours de cette période, le Ministère relevait de mon prédécesseur, l'honorable Tom McMillan.

Veuillez agréer, Madame le Gouverneur général, les assurances de ma très haute considération.

Lucien Bouchard

Ottawa, Canada K1A 0H3

Sous-ministre
Environnement Canada

Deputy Minister
Environment Canada

L'honorable Lucien Bouchard, C.P., député
Ministre de l'Environnement

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministère de l'Environnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1988.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G.A. Sainte-Marie

Table des matières

Les faits saillants	1
Le mandat et l'organisation	2
L'environnement : une préoccupation internationale	3
Le Service de l'environnement atmosphérique	5
Conservation et Protection	8
Le Service canadien des parcs	13
L'Administration	18
Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	20
Résumé des états financiers	21

Les faits saillants

Au cours de l'exercice financier 1987-1988, Environnement Canada, ministère doté d'un budget de plus de 768 millions de dollars et d'un personnel excédant les 10 000 employés, a agi sur de multiples fronts pour contribuer au mieux-être environnemental du Canada et de la planète tout entière.

À titre d'organisme fédéral chargé de préserver et d'améliorer la qualité du milieu naturel, Environnement Canada s'efforce de sensibiliser la population aux problèmes d'environnement et à l'interdépendance de l'environnement et de l'économie.

Le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, un document d'envergure internationale publié en avril 1987, prônait une harmonisation des objectifs de développement économique et de protection de l'environnement. Le Canada, un des grands responsables de la mise sur pied de cette commission (qu'on appelle aussi Commission Brundtland), fait siennes les principales recommandations du rapport, soit :

- Chaque pays doit, dans ses décisions économiques, tenir compte des facteurs environnementaux.
- La croissance économique doit passer par un « développement durable » qui satisfait aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures.

En septembre 1987 était publié le rapport du groupe de travail national sur l'environnement et l'économie, lequel avait été mandaté par le Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement pour faire des recommandations en vue de la promotion d'un développement économique non préjudiciable à l'environnement. De concert avec les autres ministères fédéraux, Environnement Canada s'efforce de mettre en oeuvre ces recommandations et de prôner des pratiques permettant de mieux concilier l'activité économique et le respect de l'environnement.

Voici quelques-unes des mesures prises au cours de l'exercice financier :

- Les participants à une conférence internationale ont élaboré le Protocole de Montréal, qui prévoit de nouvelles mesures visant à protéger la couche d'ozone.
- Comme suite d'une enquête sur la tornade qui a frappé Edmonton en juillet 1987, le ministre a annoncé qu'il allouait 14 millions de dollars à la modernisation des réseaux radars et des équipements informatiques servant à la prévision météorologique, et il a encouragé les divers niveaux de gouvernement, les médias d'information et le grand public à mieux coopérer en cas de catastrophes naturelles.
  On a annoncé un programme de soutien technique aux étudiants menant des recherches scientifiques dans l'Extrême-Arctique canadien.
- Le Parlement a été saisi de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, qui réprime sévèrement la pollution.
- Le programme d'évaluation environnementale des pesticides a été élargi.
- Le gouvernement fédéral a annoncé qu'il adopterait les normes les plus strictes au monde pour limiter les gaz d'échappement des camions lourds et des autobus.
- Face à la menace croissante que posent les pluies acides, le gouvernement fédéral et les sept provinces de l'Est ont signé des ententes pour réduire le volume des émissions d'anhydride sulfureux.
- Les pressions exercées sur les États-Unis ont été intensifiées afin que commence sans délai la lutte contre les pluies acides qui s'attaquent aux lacs, aux cours d'eau et à l'environnement des deux pays.
- On a publié la politique fédérale des eaux, premier document d'orientation sur la gestion des ressources hydriques du pays.
- L'année 1987 a été désignée année nationale de la faune, et le Canada a accueilli deux importantes conférences internationales sur la protection de la faune.
- Environnement Canada et Statistique Canada ont convenu de publier une nouvelle série de rapports sur l'état de l'environnement. Un comité de consultation publique a été créé afin de veiller à ce que les données recueillies et publiées répondent adéquatement aux besoins des Canadiens.
- Deux nouveaux parcs nationaux, englobant chacun un parc marin, seront créés dans la péninsule Bruce (sud de l'Ontario) et la région de Moresby-Sud (îles de la Reine-Charlotte, en Colombie-Britannique).
- Le Service canadien des parcs a lancé une campagne de publicité télévisée.
- Dans la foulée d'un livre vert recommandant la réforme du processus fédéral d'examen et d'évaluation en matière d'environnement, une série de consultations publiques ont été tenues un peu partout au pays.

Le mandat et l'organisation

Le mandat

Le ministre fédéral de l'Environnement est chargé d'élaborer des politiques et des mesures visant à préserver et à améliorer la qualité de l'environnement pour le mieux-être des Canadiens d'aujourd'hui et de demain.

Son mandat découle de la Loi de 1979 sur l'organisation du gouvernement, qui indique que les pouvoirs et fonctions du ministre de l'Environnement s'étendent à tous les domaines de compétence du Parlement du Canada non autrement attribués à quelque autre ministère, commission ou organisme du gouvernement fédéral et liés :

- aux parcs nationaux, aux parcs et aux lieux historiques nationaux ou aux canaux du patrimoine;
- à la conservation et à l'amélioration de la qualité de l'environnement, notamment celle de l'eau, de l'air et du sol;
- aux ressources renouvelables, spécialement les oiseaux migrateurs et les autres espèces fauniques et floristiques non domestiques;
- aux eaux;
- à la météorologie;
- à l'application des règles et règlements établis par la Commission mixte internationale sur les eaux limitrophes et aux questions qui, touchant la conservation et l'amélioration de la qualité de l'environnement, intéressent tout à la fois les États-Unis et le Canada;
- aux autres questions environnementales relevant du gouvernement fédéral et confiées au ministre.

D'autres pouvoirs et fonctions du ministre sont énoncés dans les lois suivantes :

- Loi sur les ressources en eau du Canada
- Loi sur la faune du Canada
- Loi sur la semaine de l'environnement canadien
- Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique
- Loi sur les contaminants de l'environnement
- Loi sur l'exportation du gibier
- Loi sur les lieux et monuments historiques
- Loi sur les ouvrages destinés à l'amélioration des cours d'eau internationaux
- Loi pour le contrôle du lac des Bois
- Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs
- Loi des champs de bataille nationaux à Québec
- Loi sur les parcs nationaux
- Loi sur l'immersion de déchets en mer
- Loi sur les renseignements relatifs aux modifications du temps

Le ministre de l'Environnement est en outre responsable de l'application des dispositions antipollution contenues dans la Loi sur les pêcheries, et il doit aussi, en vertu de certains articles de lois fédérales relevant d'autres ministères, fournir conseils et informations sur diverses questions particulières. Le ministre s'acquitte de ses responsabilités par la mise en oeuvre de programmes visant à :

- favoriser l'établissement et l'adoption d'objectifs et de normes touchant la qualité de l'environnement et la lutte contre la pollution;
- assurer une gestion et une utilisation judicieuses des ressources renouvelables;
- renseigner les Canadiens sur les questions environnementales d'intérêt public;
- faire en sorte que les nouveaux projets, programmes ou activités du gouvernement fédéral soient examinés dès les premières étapes de la planification pour d'éventuels effets néfastes sur l'environnement;
- assurer la protection du patrimoine naturel et culturel du Canada.

L'organisation

Au cours de l'exercice financier 1987-1988, Environnement Canada était constitué du Service de l'environnement atmosphérique, de Conservation et Protection, du Service canadien des parcs et de l'Administration.

Le Service de l'environnement atmosphérique fournit de l'information sur la météorologie, le climat, l'état de la mer et des glaces, et la qualité de l'air.

Conservation et Protection a pour mandat de protéger les eaux intérieures, la faune et les terres contre les effets nocifs des polluants.

Le Service canadien des parcs s'occupe de créer, d'aménager et de gérer les parcs nationaux, les parcs et lieux historiques nationaux, les canaux du patrimoine et les aires du patrimoine à responsabilités partagées.

Enfin, l'Administration veille à la gestion générale du ministère, en coordonnant et en orientant les politiques environnementales, ainsi qu'en nouant des liens avec les organismes nationaux et internationaux dont la coopération et le soutien sont essentiels à la réalisation du mandat d'Environnement Canada.

L'environnement : une préoccupation internationale

Le Premier ministre accompagné des délégués canadiens à la conférence de Montréal sur l'ozone. De gauche à droite : Jon Allen, Tom McMillan, le premier ministre Mulroney, Vic Buxton et Alex Chisholm.

Les principaux problèmes d'environnement que connaît actuellement le Canada, comme les pluies acides, la pollution par les substances toxiques, l'utilisation et la répartition des ressources en eau, ou encore l'évolution du climat, constituent en fait des problèmes d'envergure planétaire. Pour combattre efficacement ces menaces, il est nécessaire de bâtir des coalitions à l'échelon local et national ainsi qu'au niveau international (avec un ou plusieurs autres pays).

Pour s'acquitter des responsabilités internationales qui lui incombent, Environnement Canada est quotidiennement appelé à traiter avec des spécialistes d'autres pays à des fins de coopération scientifique, d'aide technique et d'échange d'informations. Le ministère participe également à un grand nombre d'organisations, de conventions et de protocoles internationaux, et il a ratifié de nombreuses ententes bilatérales. Mentionnons, entre autres, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Commission économique pour l'Europe (CEE), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et divers organismes à vocation scientifique ou technique comme l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Le développement durable : une lueur d'espoir

Le Canada a bien accueilli le rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, aussi appelé rapport Brundtland. Prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies en octobre 1987, le ministre de l'Environnement a déclaré que la sécurité future des pays industrialisés et des pays en développement passait par une croissance économique non préjudiciable à l'environnement.

Le Protocole de Montréal : un front commun

Le Canada a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration du Protocole de Montréal, entente internationale visant à prévenir l'appauvrissement de la couche d'ozone qui protège la terre du rayonnement ultraviolet. Premier accord multilatéral jamais conclu à l'égard d'un problème de pollution atmosphérique, le protocole a été signé à Montréal, en septembre 1987, par 24 pays et les membres de la Communauté économique européenne. Il entraînera d'ici l'année 1999 une réduction de 50 p. 100 des dégagements de chlorofluorocarbones, en regard du volume d'émission de 1988.

Le Canada a aussi participé en 1987-1988 à des négociations sur un autre protocole international, visant cette fois les oxydes d'azote, une importante source des pluies acides. Les négociations ont été menées par l'entremise de la Commission économique pour l'Europe, un organisme des Nations Unies regroupant 35 pays nord-américains et européens qui est devenu la principale tribune mondiale pour la lutte contre les pluies acides.

Les déchets dangereux et les polluants chimiques

En 1987, le comité de l'environnement de l'OCDE a parrainé des négociations en vue d'une entente sur le transport international des déchets dangereux. Le Canada a également participé à l'élaboration de la convention internationale devant être signée en 1989 sous l'égide du PNUE.

Le ministère a également, au cours de l'année, arrêté la position qu'il défendra lors d'une conférence organisée par l'OCDE sur le thème des accidents mettant en cause des substances dangereuses. Les représentants du ministère entendent insister sur le fait qu'il incombe aux gouvernements et à l'industrie de prévenir ces accidents, et non pas simplement de réparer les pots cassés.

En novembre 1987, Environnement Canada a été l'hôte d'un atelier de l'OCDE où les participants ont fixé les grandes lignes d'un mécanisme international pour l'examen des produits chimiques existants.

L'échange de compétences scientifiques

À l'échelle mondiale, la lutte contre la pollution repose en grande partie sur l'échange de savoir-faire, de ressources humaines et d'études scientifiques et techniques. Comme chef de file pour de nombreux problèmes d'environnement, le Canada joue un rôle de premier plan au sein d'une vaste gamme d'organisations et d'agences internationales.

Ainsi, lors du dixième congrès de l'OMM à Genève, en 1987, le Canada a été nommé au comité consultatif financier de cette agence. Il a également été réélu au sein du conseil de direction (34 membres), ce qui lui conférera un rôle plus important dans l'élaboration des priorités et des projets de l'OMM. Enfin, le représentant canadien a été nommé vice-président du groupe de travail de l'OMM sur les déchets dangereux, qui a pour mandat de formuler des recommandations sur le type de données à échanger internationalement en cas de catastrophe écologique.

Au sein de l'OMM, la coopération internationale passe par le partage des ressources techniques et humaines. En 1987, à la suite d'un accord conclu en 1986, les services météorologiques du Canada et de la République populaire de Chine se sont réunis à Beijing pour un échange d'informations et de techniques.

Le Canada a participé à l'élaboration de lignes directrices sur les processus d'évaluation des incidences environnementales, qui ont été adoptées par le conseil directeur du PNUE en juin 1987. Ces lignes directrices encouragent les gouvernements nationaux à se doter de tels processus et à y tenir compte de la pollution transfrontière.

Enfin, Environnement Canada a présenté divers mémoires techniques à des groupes de travail constitués en vertu de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires. Entre autres objectifs, cette convention vise à assurer que l'on dote les navires du meilleur équipement antipollution disponible, en vue de réduire la production de déchets et de ramener à terre, pour élimination, les déchets non traités.

La protection du patrimoine naturel

Le Canada est un des signataires de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, programme parrainé par les Nations Unies afin de désigner et de protéger les endroits revêtant une importance exceptionnelle quant à leur beauté, leur intérêt culturel ou leur importance écologique. En 1987-1988, le parc national du Gros-Morne a ainsi été désigné site du patrimoine mondial.

En juillet 1987, le Canada a accueilli la conférence bisannuelle de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction). Les délégués canadiens y ont souligné l'importance d'asseoir toute désignation d'espèce sur une base scientifique rigoureuse.

Toujours dans le domaine faunique, mentionnons aussi la tenue, en mai 1987, de la conférence de la Convention de Ramsar (Convention sur les terres humides d'importance internationale), ainsi que la signature, en mars 1988, d'un protocole d'entente Canada-États-Unis-Mexique sur la conservation des oiseaux migrateurs.

Le Service de l'environnement atmosphérique

Le Service de l'environnement atmosphérique (SEA) a pour mandat de fournir des services sur le temps, le climat, l'état de la mer et des glaces, et la qualité de l'air, afin d'assurer la sécurité des Canadiens et de leurs biens, le développement économique du pays ainsi que la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement.

Un protocole sur la couche d'ozone

Le Canada a joué un grand rôle dans l'établissement de la toute première entente internationale sur la protection de la couche d'ozone. En effet, en septembre 1987, lors d'une conférence réunissant plus de 40 pays et tenue sous les auspices du Programme des Nations Unies pour l'environnement, un accord international a été conclu à Montréal pour limiter de façon radicale les dégagements de chlorofluorocarbones (CFC). C'est ce qu'on appelle le Protocole de Montréal, fruit de 10 jours de rencontres et couronnement de plusieurs mois de discussions préalables.

Entre autres choses, le Protocole de Montréal :

- limite les rejets de CFC aux niveaux de 1986 et réduit de moitié les dégagements atmosphériques d'ici 1999;
- interdit le dépassement des rejets observés en 1986 pour ce qui est des halons, un autre groupe de produits chimiques attaquant la couche d'ozone;
- permet aux pays en développement de recourir aux CFC dans des applications essentielles telles que la réfrigération, jusqu'à la mise au point de produits de rechange;
- favorise la concertation internationale quant à l'échange d'information et à la recherche sur la couche d'ozone;
- permet aux pays signataires de prendre connaissance de toutes les nouvelles données et constatations scientifiques, en vue de négociations ultérieures et de l'implantation éventuelle de moyens de lutte;
- prévoit l'imposition de sanctions commerciales à l'égard des États non signataires;
- favorise la coopération entre le gouvernement et le secteur industriel dans la mise au point de produits chimiques et de procédés sans danger pour l'environnement.

Le ministre de l'Environnement a affirmé que le Canada serait l'un des premiers pays à ratifier le protocole, ce qu'il fera dès l'adoption de la nouvelle Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

La tornade d'Edmonton

À la lumière du rapport commandé sur la tornade qui a frappé Edmonton le 31 juillet 1987, le ministre de l'Environnement a annoncé des crédits de 14 millions de dollars pour la modernisation des réseaux radars et des systèmes informatisés de prévision météorologique.

La tornade en question, marquée de bourrasques de 400 kilomètres à l'heure, a eu des conséquences très graves en banlieue de la capitale albertaine : 27 pertes de vie et des dommages matériels se chiffrant à plus de 300 millions de dollars. Au milieu de l'après-midi, la tornade a dévasté un parc de maisons mobiles en quelques minutes et, sur une distance de quelque 40 kilomètres, a ravagé entre 100 et 1 000 mètres de largeur.

L'examen du fonctionnement des systèmes d'alerte météorologique durant la tornade a été mené par M. Keith Hage, ex-président du département de météorologie de l'université de l'Alberta. Dans son rapport rendu public le 26 novembre 1987, M. Hage signale qu'Environnement Canada annonçait des risques élevés d'orages particulièrement violents dans l'après-midi du 31 juillet.

Il note aussi qu'Environnement Canada avait lancé un avertissement de tornade moins de quatre minutes après une observation confirmée. En guise de conclusion, il précise qu'avec l'équipement en place il aurait été impossible d'alerter la population plus tôt.

En réponse aux 18 recommandations du rapport Hage, le ministre de l'Environnement a déclaré que le gouvernement fédéral prendrait « toutes les mesures possibles pour réduire les risques que présentent les catastrophes naturelles pour les Canadiens ». Le programme de modernisation d'Environnement Canada comprend, entre autres, l'évaluation et la mise en place, à titre expérimental, d'un système radar ultramoderne à effet doppler.

D'après le même rapport, les médias d'information d'Edmonton reliés directement à Environnement Canada, grâce à des récepteurs Radiométéo, ont pu transmettre l'avertissement dans les minutes suivant l'avis du ministère. Cela a incité le ministre à souligner l'importance pour les salles de rédaction de l'ensemble du territoire canadien de disposer de l'équipement approprié pour informer la population. « Aussi, a-t-il dit, les installations de Radiométéo seront améliorées l'an prochain. »

Une campagne d'information publique a été lancée au printemps de 1988 afin d'aider les Canadiens à se protéger dans les secteurs sujets aux tornades. Selon le ministre, Environnement Canada n'est pas en mesure de tout prévoir et de tout faire pour alerter les Canadiens dans de telles situations, et a donc besoin du concours des autres ministères fédéraux, des provinces, des autorités municipales, des médias et des individus eux-mêmes.

Les Jeux olympiques d'hiver

Les organisateurs des Jeux olympiques d'hiver de Calgary ont chaudement fait l'éloge des 18 météorologues et techniciens d'Environnement Canada qui ont fourni l'information voulue sur les conditions météorologiques lors de la grande fête des sports tenue en février 1988.

Certes, les météorologues mobilisés pour l'occasion n'avaient aucune prise sur les conditions atmosphériques, mais grâce à leur expérience, et aux outils de pointe mis à leur disposition, ils ont pu à toute heure du jour fournir aux responsables des Jeux l'information la plus juste sur l'évolution du temps.

La quinzaine des Jeux a été marquée par de très fortes variations climatiques. Plus particulièrement, le chinook, un vent exceptionnellement fort et chaud pour la saison, a soufflé maintes fois, causant des bourrasques de sable plutôt que de neige. Il a fallu reporter quelques épreuves, mais aucune n'a été annulée.

L'équipe était formée d'employés bilingues d'Environnement Canada connaissant bien le climat du sud-ouest de l'Alberta, ou de régions montagneuses comparables. Elle comptait aussi deux prévisionnistes du service météorologique des États-Unis. Le chef d'équipe était André Lachapelle, superviseur prévisionniste au Centre météorologique de l'Alberta, à Edmonton, qui avait lui-même prêté main-forte au centre météorologique des États-Unis à l'occasion des Jeux olympiques d'été de Los Angeles, en 1984.

Le ministre de l'Environnement a fait savoir que l'appareillage sophistiqué de collecte de données et de prévision conçu pour les Jeux de Calgary trouverait sa place ailleurs au pays dans le cadre de la modernisation des services météorologiques.

L'effet de serre

Les Prairies canadiennes connaîtront probablement d'autres périodes de sécheresse, en raison de l'effet de serre qui fait grimper les températures à la surface du globe. C'est ce qui se dégage d'une étude intitulée *Répercussions du changement climatique sur l'agriculture dans les provinces des Prairies*, déposée en février 1988 par le Centre climatologique canadien, une composante d'Environnement Canada. Le document fait partie de la série « Sommaire du changement climatique », publiée dans le cadre du programme climatologique canadien.

Le programme climatologique canadien, auquel contribuent des spécialistes du gouvernement, de l'industrie et du monde universitaire, constitue une source essentielle de connaissances étayant les efforts déployés au Canada pour protéger la couche d'ozone et combattre la pollution. Les répercussions sur l'économie nationale et sur la société de l'évolution à long terme du climat, sous l'effet de concentrations de plus en plus fortes de gaz responsables de l'effet de serre, figurent parmi les principaux sujets d'intérêt du programme. Le déboisement, l'emploi de combustibles fossiles et le rejet dans l'air d'autres produits chimiques et de diverses substances ont beaucoup fait augmenter la concentration de gaz carbonique et d'autres gaz actifs dans l'air. Au fil des prochaines décennies, ces changements pourront amener une hausse des températures moyennes de 1,5 à 4,5 °C sur l'ensemble de la planète.

D'autres rapports de la série sont consacrés aux effets de la baisse du niveau de l'eau des Grands Lacs sur la navigation et sur la production d'électricité, aux répercussions d'un adoucissement du climat sur l'agriculture, en Ontario, et aux conséquences qu'aurait à Saint John (Nouveau-Brunswick) et à Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard) une hausse du niveau de la mer, par suite d'un réchauffement de l'atmosphère.

Environnement Canada a par ailleurs contribué à maintenir le phénomène de l'évolution climatique parmi les sujets d'actualité en parrainant la diffusion, sur les ondes de TV Ontario, d'une émission d'une heure consacrée à l'effet de serre.

L'effet de serre figure à l'ordre du jour d'une grande conférence internationale consacrée à l'évolution du climat qui se déroulera du 27 au 30 juin 1988, à Toronto. Quelque 300 spécialistes d'une quarantaine de pays doivent y étudier l'envergure du problème et mettre au point des stratégies pour contrer cette menace à l'échelle planétaire.

De nouveaux services météorologiques pour les agriculteurs

Une nouvelle formule de prévisions météorologiques a été mise à l'essai pour six mois au printemps de 1987, au Québec et dans les Maritimes, en vue de fournir des prévisions plus complètes à ceux qui vivent de l'agriculture. Les secteurs à vocation agricole ont alors pu bénéficier de prévisions détaillées quant à la vélocité et à la direction des vents, aux précipitations, à l'humidité et aux indices d'assèchement. Toutes ces indications comptent beaucoup pour les agriculteurs à l'époque des semailles, des récoltes et du séchage du foin.

L'expérience menée au Québec et dans les Maritimes faisait suite au succès remporté par l'implantation d'un système semblable dans les Prairies.

Au Manitoba, des bulletins agro-météorologiques, contenant des indications sur l'évaporation, le taux d'humidité et les précipitations pour diverses cultures, ont été préparés à l'intention du secteur agricole.

L'information destinée aux navigateurs

Environnement Canada a poursuivi ses efforts pour assurer la sécurité de la navigation commerciale et de plaisance au pays. Sur la côte ouest, on a mis à l'eau un type spécial de bouées météorologiques, commencé à émettre des prévisions concernant les vagues et ajouté une nouvelle prévision maritime pour le détroit de Howe. Par ailleurs, les plaisanciers de la baie Georgienne bénéficient maintenant des services d'un transmetteur Radiométéo à Collingwood (Ontario). Enfin, sur la côte est, un nouveau bureau météorologique a été aménagé à Yarmouth (Nouvelle-Écosse).

Une nouvelle station météorologique automatisée

Une nouvelle station météorologique automatisée a été mise en service à l'automne de 1987 à proximité de l'aéroport de Swan River, au Manitoba. Ce dispositif, qui fournit des informations plus précises pour un secteur jusque-là desservi par les stations de Dauphin, Hudson Bay et Le Pas, est la responsabilité des services d'Environnement Canada à Winnipeg.

Un programme d'étude en Extrême-Arctique

En octobre 1987, le ministre de l'Environnement annonçait la création d'un programme d'aide technique aux étudiants menant des recherches scientifiques dans l'Extrême-Arctique canadien. Quatre diplômés, provenant de diverses universités du pays et choisis par l'Association of Canadian Universities for Northern Studies, réaliseront des études écologiques dans deux des stations météorologiques les plus isolées d'Environnement Canada, c'est-à-dire Eureka (dans l'île d'Ellesmere) et Mould Bay (dans l'île du Prince-Patrick), toutes deux à plus de 1 000 kilomètres au nord du cercle arctique et ne comptant que 10 habitants chacune.

En échange du soutien technique et des services fournis par le ministère, évalués à 40 000 dollars sur trois ans, chacun des étudiants produira deux rapports d'étape par année et participera au fonctionnement des stations météorologiques.

L'amélioration du programme glaciologique canadien

Environnement Canada a amélioré son programme glaciologique en signant, avec la firme Intera de Calgary, un contrat à long terme prévoyant la prestation de données sur l'état des glaces. En outre, le Centre des glaces, à Ottawa, a obtenu un appareillage informatique spécial servant à traiter les divers types d'informations recueillies sur les glaces et les icebergs. Enfin, la dernière main a été mise aux plans pour reloger le Centre des glaces dans des locaux de l'État au cours de la prochaine année financière.

L'almanach météorologique du Canada

Vu la demande populaire, Environnement Canada a de nouveau publié *L'almanach météorologique du Canada*. Plus de 40 000 exemplaires de la troisième édition annuelle, fondée sur des statistiques météorologiques, ont été vendus, plaçant ainsi cette publication parmi les meilleurs titres du gouvernement fédéral en 1987.

Conservation et Protection

Conservation et Protection (C et P), au nom du gouvernement fédéral, veille à la conservation, à l'amélioration et à la saine gestion des ressources renouvelables du pays, c'est-à-dire l'eau, les terres et la faune. Ses activités de conservation sont de plusieurs ordres : contrôle quantitatif et qualitatif des eaux, réduction des dommages dus aux crues, planification de l'aménagement des bassins fluviaux, mise en valeur des terres, gestion des oiseaux migrateurs, protection des espèces menacées ou en voie d'extinction et autres interventions du genre au pays ou sur la scène internationale.

Il lui revient en outre de protéger le milieu naturel et de produire un rapport sur l'état de l'environnement. Ce rôle de protecteur consiste, entre autres, à prévenir, à limiter ou à corriger les effets dommageables résultant d'activités nouvelles, du rejet de substances polluantes et de l'usage de produits chimiques dangereux. À ce titre, il lui faut parfois récupérer des produits toxiques, à la suite de fuites ou de déversements.

Les produits chimiques toxiques

De l'avis général, la pollution attribuable aux produits chimiques toxiques est l'un des pires maux de notre époque. On estime à 100 000 le nombre de produits chimiques actuellement sur le marché, et quelque 1 500 viennent s'y ajouter chaque année. Des sondages révèlent que les gens classent cette menace au premier rang des problèmes d'environnement.

- ***La Loi canadienne sur la protection de l'environnement***
  En juin 1987, au terme de près de cinq années de consultations avec d'autres gouvernements, des groupes écologiques, le secteur industriel, les syndicats et la population en général, le Parlement a été saisi d'un projet de loi sur la protection de l'environnement au Canada. Ce projet a ensuite été soumis à un comité législatif, qui en a fait une analyse détaillée jusqu'en mars 1988.

  La nouvelle loi établit le principe d'une gestion totalement intégrée des produits chimiques toxiques et, en plus de regrouper la majorité des pouvoirs législatifs déjà dévolus au ministre de l'Environnement, elle donne au gouvernement fédéral de nouvelles armes pour prévoir et éviter les atteintes au milieu. La législation repose sur une approche écosystémique de la lutte contre la contamination toxique de l'air ambiant, des cours d'eau, des océans et des terres.

  Les contrevenants à la loi s'exposent à des amendes pouvant atteindre un million de dollars par jour et à des peines d'emprisonnement. Un projet de politique d'application énonçant la position du gouvernement vis-à-vis des infractions à la loi, soumis au public en juin 1987, a constitué le thème d'une série de consultations bilatérales et d'ateliers répartis sur toute l'année.

  M. Ross Hume Hall, autrefois président de Pollution Probe, a été nommé par le ministre de l'Environnement à la tête d'un groupe appelé à superviser la réglementation des produits chimiques toxiques dommageables à l'environnement. Le ministre a souligné le caractère prioritaire de la lutte contre la pollution, notant que des crédits de 37 millions de dollars ont été prévus pour évaluer et gérer les produits chimiques existants, et aussi pour assurer une stricte observation de la réglementation.

- ***L'accord sur les Grands Lacs***
  Une nouvelle version de l'accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs a été signée avec les États-Unis en novembre 1987, à la suite d'une analyse en profondeur à laquelle ont participé le public, l'Ontario, le Québec, les huit États américains riverains et le gouvernement fédéral américain. Le nouvel accord contient des mesures plus strictes pour contrer l'introduction de substances toxiques dans le bassin des Grands Lacs, et prévoit des échéanciers pour l'évaluation des activités de dépollution. Parmi les autres modifications de fond à l'accord, citons l'ajout d'annexes visant la pollution toxique atmos-

phérique, la contamination des eaux souterraines et des sédiments, les stratégies d'assainissement et les besoins en matière de recherche-développement. En outre, les instances responsables sont dorénavant tenues d'intensifier les consultations publiques et de présenter des rapports à des dates précises.

- ***L'assainissement du bassin Windermere***
  Le gouvernement fédéral a annoncé en avril 1987 qu'il débourserait 1,25 million de dollars pour dépolluer le bassin Windermere, dans le port de Hamilton, une des zones les plus gravement contaminées dans la portion canadienne des Grands Lacs. Les travaux de dragage et de remplissage permettront d'enlever les sédiments contaminés et de les confiner sur place dans des contenants spéciaux. L'Ontario et les municipalités de la région verseront une contribution supplémentaire de 3,25 millions.

- ***La qualité de l'environnement***
  Selon le *Rapport sur l'observation des règlements sur les rejets de mercure par les fabriques de chlore et de soude caustique, en 1984-1985*, publié en novembre 1987, il y a eu une diminution considérable des taux de mercure chez les poissons capturés à proximité des cinq usines de chlore et de soude caustique en activité au Canada. On peut attribuer cette amélioration au très fort taux d'observation de la réglementation pertinente, soit plus de 90 p. 100 dans le cas du règlement sur les normes nationales de dégagement de mercure dans l'atmosphère, et plus de 98 p. 100 dans le cas du règlement sur le mercure dans les effluents (qui concerne les rejets dans l'eau). Depuis 1970, l'industrie du chlore et de la soude caustique a consacré plus de 29 millions de dollars à l'acquisition de nouveaux dispositifs antipollution et à l'amélioration des procédés de fabrication. En outre, les concentrations de mercure dans le poisson ont baissé depuis 15 ans, à tel point que plusieurs zones de pêche commerciale des Grands Lacs ont été rouvertes.

- ***L'assainissement des raffineries de pétrole***
  Selon le *Rapport environnemental sur l'industrie du raffinage du pétrole au Canada, 1983-1984*, publié en décembre 1987, la réglementation fédérale a été très bien respectée en 1983, et encore mieux en 1984, par les 36 raffineries en activité au Canada. On y lit également que les rejets de contaminants dans les voies d'eau du pays, par l'industrie canadienne du pétrole, ont diminué de plus de 75 p. 100 entre 1972 et 1984. Pour cela, les sociétés pétrolières ont dépensé plus de 300 millions de dollars entre 1973 et 1980 pour améliorer et remplacer leurs installations de traitement des effluents.

- ***La qualité de l'air urbain***
  Le ministère a publié en juillet 1987 le rapport *Évolution de la qualité de l'air au Canada en milieu urbain, 1974 à 1985*, dont il ressort que la pollution atmosphérique, dans les grandes villes canadiennes, continue de diminuer. Les données pertinentes ont été recueillies par le réseau national de surveillance de la pollution atmosphérique, qui consiste en une série de stations de contrôle de la qualité de l'air disséminées dans la majorité des villes canadiennes de plus de 100 000 habitants. Les concentrations d'azote et d'anhydride sulfureux se situent dans la norme acceptable à l'échelle nationale, tandis qu'on a constaté un déclin significatif, au cours des 10 dernières années, pour ce qui est des polluants traditionnels comme le plomb, les particules totales en suspension et le monoxyde de carbone. On attribue cette amélioration de la qualité de l'air à un plus fort recours à des carburants moins polluants tels que le gaz naturel, à la mise en oeuvre de meilleures pratiques et à l'introduction de normes de dégagement pour les automobiles et les secteurs industriels.

- ***Le programme de surveillance des pesticides***
  Pour l'exercice 1987-1988, on a consacré 2,3 millions de dollars de plus au programme d'évaluation de l'incidence des pesticides sur l'environnement, particulièrement sur la faune. La somme de 3,2 millions de dollars a également été mise de côté pour les années ultérieures.

- ***Les eaux arctiques***
  D'après une étude menée de 1985 à 1987 par la Direction de la qualité des eaux, le bassin de l'Arctique est pollué par des produits chimiques agricoles et industriels. La présence de ces contaminants dans des échantillons de la banquise arctique ne peut raisonnablement s'expliquer que par le transport atmosphérique à longue distance de polluants en provenance du Sud. Un atelier international sur la pollution de l'Arctique aura lieu en 1989.

- ***De nouvelles normes de dégagement pour les véhicules automobiles***
  Le Canada a adopté une réglementation plus stricte pour limiter, à compter du 1er septembre 1987, les émissions d'oxydes d'azote (NO_x) dégagées par les automobiles et les camions légers. En outre, on a annoncé en juin 1987 l'imposition de normes de dégagement plus sévères pour les nouveaux modèles de camions lourds et d'autobus. Cette nouvelle réglementation doit entrer en vigueur le 1er décembre 1988 et permettra de réduire, d'ici l'an 2000, de 1 320 000 tonnes les émissions de NO_x; de 373 000 tonnes les émissions de monoxyde de carbone (CO); de 195 000 tonnes les émissions d'hydrocarbures non brûlés (HC); et de 38 800 tonnes les émissions de particules diesels (PM).

Les pluies acides

Les pluies acides menacent gravement l'environnement de l'Est du Canada. En effet, quelque 14 000 lacs sont maintenant acidifiés, et plus de 300 000 autres sont en danger de le devenir. On soupçonne également les pluies acides de faire dépérir les forêts, de nuire aux animaux sauvages et de causer des troubles respiratoires chez les humains.

- ***Des ententes sur les pluies acides***
  Des ententes sur les pluies acides ont été signées avec le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. Le programme canadien de lutte contre les pluies acides est maintenant en place.
- ***Des recherches sur les pluies acides***
  D'après la carte et la fiche d'information publiées par le gouvernement fédéral, en février 1988, sur la vulnérabilité aux pluies acides, presque la moitié du territoire national est hautement vulnérable aux pluies acides. Ces documents constituent, sur ce chapitre, la première évaluation sommaire à l'échelle nationale. Selon le pourcentage de superficie vulnérable, les provinces les plus menacées sont le Québec (82 p. 100), Terre-Neuve (56 p. 100) et la Nouvelle-Écosse (54 p. 100).

Les ressources en eau

Au Canada, la reprise économique pourrait faire des eaux douces le principal problème des années 1990, tout comme la question énergétique a occupé l'avant-scène des années 1970. En plus d'être essentielles à la pérennité de l'écosystème planétaire, les ressources en eau servent aux transports, à la production d'énergie, à l'élimination des déchets, aux loisirs, à l'agriculture et aux pêches; elles sont également indispensables dans les secteurs secondaire et tertiaire. Même si le Canada semble doté d'abondantes quantités d'eau douce, environ 60 p. 100 du débit fluvial total coule vers le nord, tandis que 90 p. 100 de la population habite en deçà de 300 kilomètres de notre frontière méridionale. Qui plus est, les plans d'eau avoisinant les secteurs les plus peuplés connaissent une pollution croissante.

- ***La politique fédérale des eaux***
  La politique fédérale des eaux, publiée en novembre 1987, reconnaît que l'eau et les écosystèmes aquatiques constituent actuellement une des ressources naturelles canadiennes les plus sous-évaluées et les plus négligées. La politique trace cinq grandes lignes de conduite à suivre : tarification équitable et réaliste basée sur la consommation; rôle de chef de file en matière de recherches hydrologiques; planification intégrée des ressources hydriques, faisant appel à tous les secteurs de la société; révision générale de toute la législation pertinente; sensibilisation du public. La politique expose en outre la position que le gouvernement fédéral devrait adopter sur 25 points particuliers, dont la contamination des eaux souterraines, la préservation des terres humides et les systèmes municipaux d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Enfin, la politique affirme l'opposition du gouvernement fédéral aux exportations massives d'eau.
- ***La gestion des ressources en eau***
  Le gouvernement fédéral et l'Île-du-Prince-Édouard ont signé en octobre 1987 une entente de un million de dollars sur le partage des tâches en matière de gestion des ressources en eau. Cet accord de trois ans constitue une première au Canada. Il permettra d'améliorer les techniques de construction de puits, de déterminer les sources de contamination dans les secteurs fermés à la pêche aux mollusques et crustacés, et d'évaluer la qualité et la quantité des ressources hydriques dans les centres d'activité économique.
- ***Des ouvrages contre les crues à Placentia***
  Le gouvernement fédéral a annoncé en mars 1988 qu'il affecterait 1,4 million de dollars à la construction d'ouvrages de défense contre les inondations à Placentia (Terre-Neuve). Depuis 1904, les crues ont fréquemment causé de lourdes pertes matérielles dans cette ville. Les autorités fédérales et provinciales ont donc convenu d'y aménager un mur brise-vagues et une digue, conformément aux recommandations d'une étude menée en vertu du programme Canada-Terre-Neuve de réduction des dommages causés par les inondations.
- ***Les niveaux de l'eau des Grands Lacs***
  Le gouvernement fédéral a réitéré qu'il ne ménagerait aucun effort pour combattre la hausse du niveau de l'eau des Grands Lacs. En avril 1987, le ministre de l'Environnement exposait la stratégie globale adoptée par son ministère, consistant notamment à appuyer les études de la Commission mixte internationale et à apporter un soutien concret aux activités du Centre des communications sur les niveaux des Grands Lacs à Burlington, ainsi qu'à amorcer des discussions avec le gouvernement ontarien pour hâter le réaménagement de décharges qui empiètent sur la rivière Niagara à Fort Erie.
- ***Des accords sur la réduction des dommages causés par les inondations***
  Le gouvernement fédéral a signé en décembre 1987 avec la Colombie-Britannique un accord sur la réduction des dommages causés par les inondations, et prolongé, en juin de la même année, les accords déjà en vigueur avec le Québec et les Territoires du Nord-Ouest. En outre, 54 zones ont été désignées admissibles au programme de réduction des dommages causés par les inondations. Ces mesures permettront d'obtenir de précieux renseignements concernant les périodes de sécheresse, les réserves d'eau et les plaines inondables.
- ***Les recherches hydrologiques***
  Les spécialistes de l'Institut national de recherches sur les eaux, à Burlington, et de l'Institut national de recherches en hydrologie, à Saskatoon, ont poursuivi leurs travaux sur divers sujets d'intérêt national : mise au point de nouvelles techniques d'analyse pour déceler des quantités infimes de produits chimiques toxiques; étude du mouvement des sédiments et des matériaux toxiques, particulièrement dans le bassin des Grands Lacs; étude de la nature et de l'ampleur de la contamination dans les fleuves Saint-Laurent et Fraser; modélisation de la contamination des eaux souterraines; quantification de la réaction géochimique aux précipitations acides dans un bassin versant choisi; vérification d'un modèle d'acidification à l'aide de données canadiennes.

La faune

Au Canada, les activités reliées à la faune, comme la chasse ou l'observation des oiseaux, sont devenues une des formes les plus populaires de loisirs. En 1981, les participants à de telles activités ont dépensé quelque 4,2 milliards de dollars, un fort stimulant pour l'économie canadienne. Cependant, de plus en plus de terres sont aménagées à des fins économiques, ce qui menace les ressources fauniques en raison de l'altération et de la disparition des habitats. Les populations canadiennes de sauvagine ont brusquement diminué, et la liste des espèces en danger d'extinction au Canada continue d'allonger.

- ***Les oiseaux migrateurs***
  La mise en oeuvre du plan nord-américain de gestion de la sauvagine, accord global Canada-États-Unis pour le rétablissement des populations d'oiseaux aquatiques qui subissent un déclin marqué, figure toujours parmi les priorités du ministère. La contribution des autorités fédérales, soit quelque 100 millions de dollars sur 15 ans, permettra d'encourager le recours à de meilleures pratiques de conservation du sol et des eaux, de façon à accroître la superficie du territoire susceptible de servir d'habitat à la sauvagine. La mise en application du plan a débuté par des projets communs, réalisés avec les provinces, les territoires et des organismes non gouvernementaux pour mieux protéger le canard noir et les populations d'oies nichant dans l'Arctique.

  En outre, un protocole d'entente Canada-États-Unis-Mexique concernant la protection des oiseaux migrateurs a été signé en mars 1988. Cet accord constitue un important pas en avant dans la gestion pancontinentale des oiseaux migrateurs et de leurs habitats.

  Le gouvernement fédéral et l'Alberta ont également conclu, en mars 1988, une entente sur la gestion des oiseaux migrateurs qui aidera les autorités provinciales à élaborer et à appliquer une réglementation sur les prises. Cette entente facilitera également les modalités de vente et de distribution des permis fédéraux de chasse aux oiseaux migrateurs.

- ***« Faune 1987 »***
  L'année 1987 a été désignée année de la conservation de la faune au Canada. « Faune 1987 » a permis de sensibiliser la population canadienne aux ressources fauniques et, pour la première fois, de créer une large coopération parmi les organismes reliés à la faune. Parmi les faits saillants, retenons la signature d'une entente de gestion en plus de la célébration du centenaire du premier refuge de faune nord-américain, au lac de la Dernière-Montagne, en Saskatchewan, ainsi que la tenue de conférences de grande envergure telles que la conférence de la Convention de Ramsar (Convention sur les terres humides d'importance internationale) et la conférence de la CITES (Convention sur le commerce international des espèces en danger d'extinction). On a diffusé des bulletins d'information et des affiches, et coordonné la tenue d'expositions avec les activités entourant la Semaine nationale de la faune et la Semaine canadienne de l'environnement.

- ***La harde de caribous de la Porcupine***
  Le Canada et les États-Unis ont signé, en juillet 1987, une entente sur la gestion et la protection de la harde de caribous de la Porcupine, un troupeau de quelque 180 000 bêtes qui migrent annuellement entre l'Alaska, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. On a également mis sur pied un conseil de gestion pour faciliter la coopération entre les autorités américaines et canadiennes, ainsi que pour faire en sorte que tout projet d'aménagement envisagé par l'un ou l'autre gouvernement ne nuise pas au troupeau.

- ***Les sites Ramsar***
  Les participants à la quatrième assemblée des pays signataires de la Convention de Ramsar, tenue à Regina (Saskatchewan), en mai 1987, ont officiellement désigné 11 autres zones humides canadiennes, ce qui porte à 28 le nombre de sites ainsi désignés depuis l'adhésion du Canada à la convention, en 1981. Les sites Ramsar constituent des endroits essentiels pour la nidification, la reproduction et le repos des oiseaux migrateurs, et ils protègent des habitats vitaux pour la sauvagine en plus d'abriter une faune et une flore d'intérêt national.

- ***Une réserve hémisphérique pour les oiseaux de rivage***
  La première réserve hémisphérique canadienne pour la protection des oiseaux de rivage migrateurs a été officiellement inaugurée à Shepody Bay (Nouveau-Brunswick), en août 1987. Cet endroit représente la plus importante halte migratoire de l'Amérique du Nord. Des représentants officiels du Surinam et du Canada ont également conclu une entente internationale en vue de créer une telle réserve au Surinam et de la jumeler avec celle de Shepody Bay. Chaque automne, un grand nombre de bécasseaux semipalmés franchissent sans arrêt, en trois ou quatre jours, les 4 000 kilomètres séparant les deux réserves.

- ***Les espèces en danger d'extinction***
  Les directeurs de la faune au niveau fédéral et provincial ont profité de la Semaine de l'environnement, en juin 1987, pour approuver une stratégie quinquennale sur le rétablissement des espèces fauniques en danger d'extinction au pays. On souhaite ainsi relever les stocks des espèces menacées au Canada, comme par exemple la grue blanche d'Amérique, dont la population est passée à 134 individus en 1987, ce qui constitue une hausse de 23 p. 100 en regard de 1986 et prouve l'efficacité des efforts déployés depuis 1941, où l'on n'avait recensé que 15 oiseaux. En 1987, le pélican blanc est devenu la première espèce canadienne à être enlevée de la liste des espèces en danger d'extinction. Le bison des bois est également passé du statut d'espèce en danger d'extinction à celui d'espèce menacée.

- ***La conférence de la CITES***
  En juillet 1987 à Ottawa, le Canada a accueilli la conférence de la CITES, à laquelle ont participé environ 700 spécialistes de la faune. C'était la première fois que cette importante organisation mondiale s'occupant du commerce et de la protection de la faune se réunissait en Amérique du Nord. Les délégués y ont discuté du sort de plus d'une centaine d'espèces végétales et animales, depuis l'éléphant jusqu'à l'oiseau-mouche en passant par la sarracénie pourpre, une plante carnivore. Des représentants autochtones du Canada ont pu faire valoir avec succès que la population de morses du Pacifique était stable ou même en croissance, et qu'elle n'était donc pas menacée par le commerce international.

Autres activités

- ***Les rapports sur l'état de l'environnement***
  En convenant officiellement, au mois de juillet 1987, de mettre sur pied un nouveau mécanisme pour la production de rapports sur l'état de l'environnement, Environnement Canada et Statistique Canada ont renforcé leurs liens de coopération. Les deux ministères uniront leurs efforts pour rassembler, traiter et publier des données sur l'interaction observée entre la population canadienne et son environnement. On souhaite ainsi déterminer le rythme et l'envergure des changements environnementaux causés par l'activité humaine et les processus naturels. Un comité consultatif formé de représentants de l'industrie privée, du monde universitaire, d'organismes écologiques et d'associations de consommateurs a été mis sur pied pour s'assurer que l'information recueillie et diffusée correspond aux besoins de la population canadienne. À leur première rencontre, les membres du comité ont élu M. Ian Burton à la présidence.

  Le deuxième rapport sur l'état de l'environnement au Canada doit paraître en 1990-1991. Dans l'intervalle, un certain nombre de fiches d'information et de rapports moins ambitieux seront publiés.

- ***Une entente Canada-Île-du-Prince-Édouard***
  Le gouvernement fédéral et celui de l'Île-du-Prince-Édouard ont signé en octobre 1987 un protocole d'entente sur la conservation et la valorisation des ressources. En vertu de cet accord, d'un type jusque-là inédit au Canada, six ministères fédéraux et cinq ministères provinciaux coopéreront en vue du développement durable des ressources naturelles de l'Île-du-Prince-Édouard. Le protocole prévoit également une meilleure intégration des questions économiques et des préoccupations environnementales.

- ***Une entente Canada-Nouvelle-Écosse***
  La première entente fédérale-provinciale sur la coopération en matière d'environnement a été signée avec la Nouvelle-Écosse, en février 1988. Il s'agit encore une fois d'une première, puisque cette entente donnera aux deux ordres de gouvernement un mécanisme en bonne et due forme pour harmoniser totalement l'action fédérale et provinciale en ce qui a trait à l'utilisation, à la conservation et à la protection de l'environnement de la Nouvelle-Écosse. Les deux gouvernements s'engagent explicitement à recenser les priorités et les problèmes, et à s'échanger les données et les recherches. L'entente porte sur cinq ans et pourra être reconduite par accord mutuel.

Le Service canadien des parcs

En tant que Canadiens, nous avons raison d'être fiers de la beauté de nos paysages terrestres et aquatiques et de la riche histoire de notre pays. Depuis plus d'un siècle, le gouvernement fédéral crée des parcs nationaux pour protéger les secteurs naturels d'une importance exceptionnelle et désigne des lieux historiques pour commémorer les personnes, les endroits et les événements qui ont marqué l'histoire canadienne.

Réunis, nos parcs nationaux et nos lieux historiques nationaux représentent l'essence même de ce qu'est le Canada. Pour les Canadiens d'aujourd'hui et de demain, ils évoquent le milieu naturel dont nous sommes toujours tributaires et ils rappellent les individus dont les actions ont modelé notre pays.

Le Service canadien des parcs (SCP) a pour mandat « de sauvegarder à jamais les endroits qui constituent d'importants exemples du patrimoine naturel et culturel du Canada et de favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de ce patrimoine de manière à le léguer intact aux générations à venir ».

Bien qu'incomplète, cette mosaïque regroupe 33 parcs nationaux, un parc marin national et plus de 80 parcs et lieux historiques nationaux comprenant 9 canaux du patrimoine. En outre, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a érigé plus de 1 000 plaques de bronze dans l'ensemble du pays. Le SCP participe également à la protection de 37 lieux d'importance historique nationale en vertu d'ententes à frais partagés.

L'achalandage a atteint 20,8 millions de personnes dans les parcs nationaux en 1987-1988, soit 3 p. 100 de plus que l'année précédente. Des hausses ont donc été observées deux années de suite. C'est dans la région de l'Atlantique que l'augmentation a été la plus marquée, en raison, croit-on, du beau temps.

Le nombre de visiteurs a aussi grimpé dans les parcs et lieux historiques nationaux, passant de 5 millions en 1986-1987 à 5,5 millions en 1987-1988.

Les parcs nationaux

Les plus récents ajouts au réseau de parcs nationaux sont le parc de la Péninsule-Bruce, celui de l'Île-d'Ellesmere et, bientôt, le parc Moresby-Sud.

- ***Moresby-Sud***
  En juillet 1987, le premier ministre Mulroney et son homologue de la Colombie-Britannique, M. Vander Zalm, ont signé un protocole d'entente en vue de la création des réserves du parc national et du parc marin national Moresby-Sud. Le gouvernement fédéral s'est engagé à consacrer 106 millions de dollars à ce projet, dont 50 millions pour le développement économique de la région des îles de la Reine-Charlotte.

  Lors d'un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, le ministre canadien de l'Environnement soulignait que la création de ces parcs s'inscrit dans une stratégie axée à la fois sur une expansion économique régionale de plusieurs millions de dollars et sur un concept de développement durable.

  Les réserves du parc Moresby-Sud ajouteront 1 470 kilomètres carrés au réseau des parcs nationaux et assureront la protection d'espèces animales et végétales rares ou uniques, dont certaines espèces fauniques en danger d'extinction et une partie des dernières forêts ombrophiles vierges de l'Amérique du Nord.

- ***Le parc national de la Péninsule-Bruce et le parc marin national Fathom Five***
  En juillet 1987, le gouvernement fédéral et l'Ontario ont conclu une entente sur la création du parc national de la Péninsule-Bruce et du parc marin national Fathom Five.

  Ainsi, Environnement Canada s'engage à consacrer jusqu'à 14 millions de dollars aux nouveaux parcs nationaux, l'un terrestre, l'autre marin, au cours des 10 prochaines années, tandis que l'Ontario cédera un territoire de 70 kilomètres carrés et versera 8,5 millions de dollars.

Le parc national de la Péninsule-Bruce réunit l'actuel parc provincial Cyprus Lake, ainsi que l'île Flowerpot jusque-là comprise dans le parc national des Îles-de-la-Baie-Georgienne. Ce secteur se caractérise par une grande richesse géologique et biologique : 43 variétés d'orchidées, quelque 175 espèces d'oiseaux et les spectaculaires falaises de l'escarpement du Niagara.

Fathom Five, le premier parc marin national du Canada, est une zone d'environ 55 kilomètres carrés au large de l'extrémité nord de la péninsule Bruce, en Ontario, entre le lac Huron et la baie Georgienne. Ce secteur est particulièrement riche en ressources culturelles, notamment les vieilles épaves auxquelles Fathom Five doit sa renommée internationale. Ses eaux claires en font un rendez-vous de choix pour les amateurs de plongée. Quant aux ressources naturelles, mentionnons les formations rocheuses surnommées « pots de fleurs », les falaises de calcaire, ainsi que les plages et les cavernes surélevées et submergées.

- ***La réserve du parc national de l'Île-d'Ellesmere***

On a annoncé en août 1987 un autre programme de cinq ans, doté d'un budget de 4,6 millions de dollars, pour l'interprétation et l'exploitation de la réserve du parc national de l'Île-d'Ellesmere, établie en 1986. Ce parc situé à environ 800 kilomètres du pôle Nord, dans les Territoires du Nord-Ouest, permettra de sauvegarder une superficie de 39 500 kilomètres carrés dans l'Extrême-Arctique canadien, où l'on peut observer une flore et une faune toutes particulières, des chaînes de montagne, des glaciers, des fjords et le lac Hazen, le plus grand lac au nord du cercle arctique.

Des Inuit de l'Extrême-Arctique feront partie du personnel de ce parc. Des programmes d'interprétation et d'information feront vivre aux visiteurs une expérience inoubliable dans ce secteur vierge de l'Extrême-Arctique.

- ***La réserve du parc national de l'Archipel-de-Mingan***

Un nouveau programme d'aménagement et de mise en valeur de la réserve du parc national de l'Archipel-de-Mingan, au Québec, a été annoncé en septembre 1987. Il s'agit d'un programme quinquennal de 11 millions de dollars.

Le secteur visé compte une quarantaine d'îles, dans le golfe du Saint-Laurent, quelque 200 kilomètres à l'est de Sept-Îles. On lui a attribué le statut de parc en 1984 afin d'assurer la protection d'une abondante population d'oiseaux marins, de certaines espèces végétales rares, comme le chardon de la Minganie, et de formations rocheuses inusitées.

Les visiteurs pourront profiter du parc grâce à des sentiers de randonnée pédestre, à des postes d'observation, à des terrains de camping sauvage, à des aires de pique-niques, à des services de garde et à des installations d'accueil.

- ***Le parc national de Prince-Albert***

L'ajout de pistes de ski de randonnée et d'abris, ainsi que la reconstruction de la route panoramique Narrows, figure dans le plan de gestion approuvé en août 1987 pour le parc national de Prince-Albert, lequel couvre 3 875 kilomètres carrés de lacs et de forêts à environ 65 kilomètres au nord de Prince Albert (Saskatchewan).

Ce plan, qui oriente l'aménagement et l'exploitation du parc pour les années 1990, prévoit notamment l'organisation et la gestion de services d'accueil à Waskesiu, une localité située à l'intérieur du parc.

La région se distingue par la richesse de sa faune et abrite 227 espèces d'oiseaux, dont le pélican blanc. Les lacs du secteur ne sont pas en reste, avec leurs 22 espèces de poisson dont le touladi, le doré jaune et le grand brochet.

- ***Le parc national du Gros-Morne***

Le parc national du Gros-Morne, dans l'ouest de Terre-Neuve, a été désigné site du patrimoine mondial en décembre 1987 par le comité du patrimoine mondial. Il devient donc le dixième lieu du Canada à figurer sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, en compagnie de merveilles internationalement renommées comme le parc national Yellowstone aux États-Unis, les récifs de la Grande Barrière en Australie, les pyramides d'Égypte et le Taj Mahal en Inde. Les fjords d'eau douce du Gros-Morne, ses chutes et ses formations géologiques uniques en font un endroit d'importance exceptionnelle sur le globe. Quelque 50 000 personnes se rendent chaque année dans ce parc créé en 1973.

- ***Le parc national Pacific Rim***

Le gouvernement fédéral a effectué le dernier versement (17 millions de dollars) à la Colombie-Britannique pour conclure la cession des terres provinciales pour le parc national Pacific Rim. Au total, 25 millions de dollars ont été versés afin de racheter les droits d'exploitation forestière dans ces terres.

D'ici à ce que soient réglées les revendications foncières des autochtones, Pacific Rim aura le statut de réserve de parc national.

- ***Le parc national de l'Île-du-Prince-Édouard — Green Gables***

À l'Île-du-Prince-Édouard, un plan de 1,9 million de dollars a été approuvé pour un grand projet de reconstitution historique à Green Gables, toile de fond des populaires romans de Lucy Maud Montgomery. On prévoit aménager un centre d'accueil et d'interprétation qui rappellera fidèlement les bâtiments agricoles typiques des années 1890. Le nouveau centre renseignera les visiteurs sur l'auteure, sur son oeuvre et sur l'Île-du-Prince-Édouard d'alors.

- ***De nouveaux projets***

Les négociations relatives à l'éventuel parc national dans le bras est du Grand lac des Esclaves se sont poursuivies, dans le cadre de l'étude des revendications foncières des Dénés et des Métis.

Par ailleurs, on continue de discuter du rattachement des plaines d'Old Crow au parc national du Nord-du-Yukon, dans les négociations entourant les revendications du Conseil des Indiens du Yukon.

Le projet de parc marin national au Saguenay a fait l'objet d'une étude de faisabilité, achevée en mars 1988. D'autres études du même type se poursuivent en vue de la création d'un parc national dans le nord de l'île de Baffin et d'un parc marin dans le détroit de Lancaster (Territoires du Nord-Ouest), parallèlement aux travaux de planification de l'aménagement de ce territoire.

- ***Des plans de gestion***
  Des plans de gestion ont été approuvés pour les parcs nationaux de Terra-Nova, de Prince-Albert et du Mont-Riding en 1987-1988, à la suite de vastes consultations publiques. En outre, une série de grandes réunions publiques ont été tenues sur les ébauches de plans de gestion concernant les parcs nationaux Banff, Jasper, Yoho et Kootenay.

  Le plan de gestion du parc national Terra-Nova prévoit en priorité la remise en état des installations en place et encourage les loisirs de plein air dans les secteurs côtiers et dans l'arrière-pays. On compte également sur l'apport des bénévoles et du secteur privé pour réaliser pleinement le potentiel du parc.

  Au parc national du Mont-Riding, le plan de gestion est axé sur la coopération dans la fourniture et la gestion des installations et des services, sur une meilleure intégration du parc dans le secteur environnant, de même que sur la bonification des équipements et l'interdiction des véhicules motorisés en secteur reculé.

  Quant aux quatre parcs des Rocheuses (Banff, Jasper, Yoho et Kootenay), le SCP a, dans une des plus complètes opérations de planification qu'il ait jamais entreprises, organisé des réunions publiques sur une période de sept ans. Une fois approuvés, les plans de gestion orienteront l'exploitation de ces parcs pour les 15 prochaines années.

Les parcs et les lieux historiques nationaux et les canaux

- ***La Maison-Sir-Wilfrid-Laurier, Ottawa (Ontario)***
  La responsabilité de la Maison-Sir-Wilfrid-Laurier est passée des Archives nationales au SCP, qui en fait un lieu historique national et qui offre aux visiteurs une vivante interprétation de la carrière et des réalisations de Sir Wilfrid Laurier et de William Lyon Mackenzie King, deux têtes d'affiche de la scène politique nationale.

- ***Grassy Island (Nouvelle-Écosse)***
  Le SCP a engagé, avec la National Sea Products Ltd., la Strait of Canso Industrial Development Authority et d'autres organismes fédéraux, des négociations en vue d'une entente sur l'aménagement du lieu historique national de Grassy Island. Des crédits de 1,1 million de dollars sont prévus à cette fin.

  Centre d'un lucratif marché international de la morue, Grassy Island est devenue le moteur économique de la région de Canso. Son importance a été reconnue par les forces militaires britanniques, qui ont occupé et défendu l'île au début du XIX^{e} siècle.

- ***Les plans de gestion des lieux historiques***
  Le plan de gestion du parc historique national du Fort-Langley, approuvé en 1987, comporte plusieurs éléments dont la poursuite des recherches historiques et architecturales, l'amélioration des services d'administration et d'accueil, la bonification des programmes d'interprétation et l'amélioration des expositions.

  Des plans de gestion ont également été approuvés à l'égard des parcs et des lieux historiques nationaux de York Factory, des Fortifications-de-Québec, du Fort-Lévis et du Fort-Langley. Ces plans en orienteront l'aménagement et la gestion et contiennent une série d'objectifs concrets touchant le fonctionnement, la recherche, la protection des ressources, la commercialisation, l'interprétation, la prestation des services et les installations d'accueil.

- ***Les politiques du canal Rideau***
  À la suite de vastes consultations publiques, on a mis au point et fait approuver les politiques qui régiront à long terme la mise en valeur du canal Rideau. Ces politiques ont pour objet d'harmoniser la double vocation récréative et commerciale du canal et de raffermir l'engagement du SCP envers la sauvegarde de son intégrité historique. On souhaite tout particulièrement protéger les zones humides bordant le canal en limitant les travaux de dragage, de remplissage et d'aménagement. Les nouvelles politiques portent également sur l'utilisation des terres et sur les activités récréatives et touristiques.

Autres faits saillants

- ***Le projet de loi C-30***
  En 1987-1988, le Parlement canadien a été saisi du projet de loi C-30, qui contenait les plus importantes modifications envisagées à la Loi sur les parcs nationaux depuis 60 ans. Parmi ces modifications majeures figure la constitution de la réserve du parc national de l'Île-d'Ellesmere et de deux nouveaux parcs nationaux (le parc des Prairies et celui de la Péninsule-Bruce), de même que du tout premier parc marin national (Fathom Five).

  Le projet de loi C-30 propose en outre de nouveaux pouvoirs de réglementation, ainsi que des sanctions propres à mettre les animaux des parcs à l'abri des chasseurs de gros gibier et des autres braconniers. D'autres dispositions du projet portent sur l'autonomie administrative et la délimitation des lotissements urbains de Banff et de Jasper, ainsi que sur la protection de réserves intégrales à l'intérieur des parcs.

- ***La Journée du patrimoine et le programme national de partage des frais***
  Lors de la Journée du patrimoine, le 15 février 1988, le ministre de l'Environnement a signé un accord à frais partagés pour la restauration du marché municipal de Saint John (Nouveau-Brunswick), au coût de un million de dollars sur quatre ans.

Au pays, le marché de Saint John est un des deux seuls marchés municipaux construits au XIX[e] siècle à avoir conservé sa vocation initiale.

Dans le cadre du programme national de partage des frais, le SCP contribue à la préservation de sites architecturaux et historiques, ainsi que de sites autochtones d'importance historique nationale. C'est la Commission des lieux et monuments historiques du Canada qui fait des recommandations au ministre de l'Environnement quant aux sites à financer.

Environnement Canada absorbe jusqu'à 50 p. 100 des coûts de protection, jusqu'à concurrence de un million de dollars par dossier. Il revient par ailleurs aux propriétaires d'assurer la mise en valeur et l'entretien à long terme des lieux choisis et de les rendre accessibles au public.

Voici les détails des autres accords de partage des frais conclus par le SCP en 1987-1988 :

L'église anglicane St. Stephen's, Chambly (Québec)
Le ministère a versé 60 000 dollars dans un fonds consacré à la restauration de cette imposante église, construite en 1820. Les autres partenaires financiers sont le ministère québécois des Affaires culturelles, la population de Chambly et l'entreprise privée.

La maison de George Brown, Toronto (Ontario)
George Brown est un des Pères de la Confédération, en plus d'avoir fondé le *Globe*, précurseur du quotidien national le *Globe and Mail*. Le gouvernement fédéral s'est engagé à verser 680 000 dollars pour la restauration de cette célèbre maison, construite en 1877.

Le théâtre Winter Garden, Toronto (Ontario)
Aux termes d'un accord à frais partagés, le gouvernement fédéral fournira 250 000 dollars pour la restauration de l'un des derniers théâtres au monde ayant une terrasse d'époque encore intacte, le plus grand jardin sur le toit jamais construit.

L'église St. Paul's, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Cette église, qui remonte à 1750, est la première cathédrale anglicane de ce type à avoir été construite ailleurs qu'en Grande-Bretagne. Environnement Canada versera 287 000 dollars pour la restauration de ce magnifique bâtiment.

- ***La Commission des lieux et monuments historiques du Canada***
Trois membres de la commission ont vu leur mandat reconduit en 1987-1988. Il s'agit de Noël Bélanger, de Trudy Cowan et de Shane O'Dea, qui représentent respectivement le Québec, l'Alberta et Terre-Neuve.

Comptant 16 membres nommés pour cinq ans, la commission est l'organisme officiel désigné par le Gouverneur en conseil pour orienter les choix du ministre de l'Environnement quant à la commémoration de faits historiques. Il revient au ministre de voir à l'élaboration et à la réalisation d'un programme national pour mettre en relief le rôle des personnes, des lieux et des événements qui ont joué un rôle important dans l'histoire canadienne.

Les provinces et les territoires comptent au moins un représentant au sein de la commission; le Québec et l'Ontario en ont chacun deux. Depuis sa création, en 1919, la commission a fait au-delà de 5 000 recommandations, qui se sont traduites par la mise en place de plus d'un millier de plaques rappelant des pages de l'histoire du Canada.

- ***Les rivières du patrimoine***
Une quinzaine de cours d'eau sont maintenant en lice pour devenir des rivières du patrimoine canadien, et notamment, la Jacques-Cartier (Québec), la Seal (Manitoba) et le tronçon Thirty Mile du fleuve Yukon, les candidats de l'année financière 1987-1988. Déjà, six cours d'eau font partie du réseau, dont la Bloodvein, au Manitoba, et la Mattawa, en Ontario, désignées au cours de cette même année financière.

Le réseau des rivières du patrimoine est un programme mis sur pied en 1984 auquel participent la plupart des provinces et les deux territoires. Les cours d'eau ainsi désignés en vertu de leur importance nationale exceptionnelle voient leurs caractéristiques naturelles, historiques et récréatives protégées par des plans de gestion à long terme.

- ***La commercialisation***
Une campagne publicitaire télévisée a été réalisée en mars 1988 pour faire connaître les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux du Canada. C'était là un des principaux volets des efforts de commercialisation amorcés par le SCP pour sensibiliser la population aux valeurs patrimoniales des parcs et pour y attirer les touristes.

La campagne a d'abord comporté quatre annonces publicitaires de 30 secondes : la première donnait une vue d'ensemble du réseau des parcs nationaux du pays, la deuxième montrait la richesse culturelle et la diversité des parcs historiques, la troisième présentait les trois nouveaux parcs nationaux du pays et la quatrième mettait en vedette la région de l'Atlantique. Cette campagne se poursuivra.

En outre, de nouvelles brochures abondamment illustrées ont été préparées pour faire connaître les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux. Des études de marché de portée nationale et régionale sur les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux ont été lancées. Les études ayant trait à la région de l'Atlantique comprenaient une analyse de la situation commerciale des parcs de l'île du Cap-Breton.

- ***La protection et la gestion des richesses naturelles***
Dans le cadre d'une amélioration des opérations d'application réglementaire, on a affecté un budget spécial aux activités de prévention du braconnage et de surveillance. Dans cette optique, huit postes de spécialistes en application réglementaire ont été créés, cinq dans les bureaux régionaux et trois à l'administration centrale, et un mémoire d'entente a été signé avec la Gendarmerie royale du Canada.

En vertu des modifications apportés à la Loi sur les parcs nationaux par le projet de loi C-30, les braconniers qui chassent certaines espèces prisées comme trophée ou menacées d'extinction, comme le grizzli, le mouflon de Dall et le faucon pèlerin, sont passibles d'une amende maximale de 150 000 dollars et de six mois de prison. Par ailleurs, le braconnage d'autres espèces, telles que le bison, l'orignal, le caribou et le saumon, est puni d'amendes maximales de 10 000 dollars et d'une peine de prison d'au plus six mois. Il incombera aux responsables du nouveau programme d'application réglementaire d'administrer ce régime de lutte contre le braconnage.

La mise sur pied du système d'information géographique se poursuit. Ainsi, l'installation du matériel et des logiciels à quatre endroits représente la première étape d'un programme d'acquisition pluriannuel visant à informatiser les données sur les richesses naturelles des parcs nationaux.

Le SCP a déployé des efforts considérables pour être mieux en mesure de gérer les incendies, qui constituent un processus d'évolution naturelle de l'écosystème.

Afin de favoriser la croissance des populations de pluvier siffleur, une espèce menacée sur la côte est, on installe dans les aires de reproduction des structures spéciales destinées à éloigner les prédateurs sans gêner la nidification. Le bureau régional du SCP dans l'Atlantique a d'ailleurs consacré un atelier au pluvier siffleur à l'automne de 1987, et a ensuite produit un guide de gestion de l'espèce en janvier 1988.

- ***Les visiteurs des parcs nationaux***

Pour répondre aux besoins des visiteurs, on implante actuellement une méthode radicalement nouvelle comportant des études de marché pour adapter les services aux besoins et aux goûts des gens. Dans cette optique, un guide d'initiation à la planification des services a été produit, et plus de 100 employés et cadres ont reçu une formation spéciale.

Le SCP vient d'adopter une stratégie et un plan d'action pour l'accueil des handicapés physiques, afin d'assurer d'ici cinq à huit ans à ces personnes un minimum d'accès à tous les parcs. Des normes d'installation et d'aménagement sont en voie de production, de même que des programmes de formation à l'intention des employés.

L'Association canadienne de l'ajisme exploite maintenant 13 auberges de jeunesse dans le réseau de parcs, dont une nouvelle dans le parc national de Prince-Albert. Elle offre d'ailleurs des programmes de formation et de sensibilisation au patrimoine, et sert 32 500 usagers chaque année. Le matériel documentaire employé dans ces programmes a été produit avec l'aide du SCP.

- ***Le bénévolat***

Plus de 4 000 bénévoles ont consacré quelque 96 000 heures à environ 360 activités dans les parcs nationaux durant l'année financière 1987-1988. L'apport de ces bénévoles est venu compléter les services dispensés par le SCP et a fait apparaître de nouveaux services à l'intention des visiteurs.

Des employés du ministère des Pêches ont animé à titre gracieux de petites conférences informelles concernant les stocks de poisson, sur la plage du parc national de l'Île-du-Prince-Édouard, et ont fait des démonstrations de méthodes de cuisson du poisson. À Ottawa, des retraités du SCP ont tenu un kiosque d'information lors d'une conférence scientifique internationale. Dans le parc national Banff, des bénévoles ont participé à un programme d'information et de sensibilisation du public, en vertu duquel les particuliers sont invités à signaler aux autorités du parc les personnes soupçonnées d'infractions aux règlements protégeant la faune (par exemple nourrir les ours ou transporter des armes à feu).

À l'échelon national, trois grandes initiatives méritent d'être mentionnées :

- Pour la première fois, les bénévoles sont couverts par une assurance commerciale partout au pays.
- Un atelier national, dont le SCP était l'un des hôtes, a réuni plus d'une centaine de personnes oeuvrant dans les domaines du bénévolat et de la conservation du patrimoine.
- On a préparé de nouveaux documents publicitaires, un dépliant et une affiche pour mieux faire connaître le programme de bénévolat et pour intéresser de nouveaux collaborateurs.

- ***Les associations coopérantes***

L'ajout de deux nouvelles associations coopérantes, en 1987-1988, a porté leur nombre à 33. Ces associations sont maintenant présentes dans 48 parcs, lieux et canaux au pays. Le SCP et la Fédération nationale des associations coopérantes travaillent de plus en plus étroitement, comme en témoigne la stratégie de croissance à long terme qu'ils ont élaboré conjointement.

Près de 3 000 bénévoles ont contribué à la réussite de plus de 270 événements, avec ou sans but lucratif, tenus par les associations à l'intention de quelque 60 000 visiteurs qui, quant à eux, ont consacré plus de 1,6 million de dollars pour des articles (publications, etc.) ou pour les services offerts par ces associations.

- ***Le Centre des ressources du patrimoine***

Le Centre des ressources du patrimoine de l'université de Waterloo (Ontario) est le fruit d'une entente de liaison avec le SCP signée en 1983. Les activités du programme mixte, qui était à l'origine une expérience pilote, portent notamment sur une vaste gamme d'aspects culturels, naturels, historiques et autres.

Comme exemple des activités se déroulant au centre, mentionnons une série annuelle de conférences publiques et d'ateliers de perfectionnement professionnel, la réalisation d'une série télévisée visant à sensibiliser les gens à l'importance du patrimoine, et la production de rapports et de publications techniques. Par ailleurs, le centre procède à des échanges d'employés avec le SCP et d'autres organismes.

L'Administration

L'Administration veille à la gestion générale du ministère, en coordonnant et en orientant les politiques environnementales, ainsi qu'en nouant des liens avec les organismes nationaux et internationaux dont la coopération et le soutien sont essentiels à la réalisation du mandat d'Environnement Canada.

Le programme comprend les bureaux de direction (y inclus les cabinets du ministre et du sous-ministre), le Service des politiques du ministère, le conseiller scientifique, le Service des finances et de l'administration, la Direction générale du personnel et celle des communications.

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement et le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales, deux organismes qui relèvent directement du ministre, font aussi partie du programme.

Le rapport Brundtland

Au cours de l'exercice financier, l'événement marquant a été sans conteste la publication du rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, aussi appelé rapport Brundtland, qui permettra d'orienter pour de longues années les programmes du ministère. Ce rapport développe clairement le concept du développement durable, qui consiste à « satisfaire aux besoins d'aujourd'hui sans compromettre ceux des générations futures ».

Sous la gouverne du Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement, le groupe de travail national sur l'environnement et l'économie a publié un rapport unanime contenant une quarantaine de recommandations sur l'harmonisation des facteurs environnementaux et des questions économiques dans notre pays.

Les pluies acides

- ***Au pays***

Le gouvernement fédéral a négocié et conclu des ententes de lutte contre les pluies acides avec le Manitoba (avril 1987), le Nouveau-Brunswick (octobre 1987) et la Nouvelle-Écosse (février 1988), ce qui complète le programme canadien de réduction des pluies acides. Les sept provinces de l'Est canadien se sont maintenant engagées à réduire de moitié, d'ici 1994, leur émissions d'anhydride sulfureux.

Des réductions ont déjà été mises en oeuvre :

- Les émissions dans l'Est du pays ont baissé de presque 40 p. 100.
- Les émissions canadiennes contribuant à la pollution du nord-est des États-Unis ont diminué d'environ 33 p. 100.

- ***Sur le plan bilatéral***

Le gouvernement canadien a continué d'inciter les États-Unis à réduire le volume des émissions américaines traversant la frontière, et il a insisté sur le fait que toute entente bilatérale devrait être assortie d'objectifs et d'échéanciers précis.

En avril 1987, le Président des États-Unis affirmait devant le Parlement canadien qu'il étudierait la proposition présentée par le Premier ministre canadien, sur l'élaboration d'un accord bilatéral de lutte contre les pluies acides qui s'apparenterait à l'accord relatif à la qualité de l'eau des Grands Lacs (lequel comporte des objectifs et des échéanciers). Le Canada a donné suite au discours du Président en soumettant les grandes lignes des éléments que doit comprendre toute entente pour être jugée satisfaisante aux yeux du Canada.

En septembre, aux États-Unis, les responsables du programme national d'évaluation des précipitations acides (NAPAP) publiaient leur rapport scientifique provisoire, que le Canada rejetait immédiatement en le qualifiant de trompeur et d'incomplet. Le Canada a ajouté en janvier 1988 que ce rapport ne méritait pas d'être pris en considération dans la prise de décisions du gouvernement et du Congrès américains concernant les pluies acides.

Les organisations environnementales non gouvernementales

Conformément au principe que la protection de l'environnement est une responsabilité partagée, le ministère accorde une haute priorité à ses relations avec les organisations environnementales non gouvernementales (OENG). Prié par le Cabinet de clarifier ses rapports actuels et de raffermir ses liens avec les groupes écologiques, le ministère a préparé un guide d'orientation qui expose la ligne de conduite et les modalités à suivre vis-à-vis des OENG canadiennes.

Outre les 213 750 dollars versés au réseau canadien de l'environnement, afin d'aider cet organisme à coordonner l'activité des associations écologiques canadiennes, le ministère a puisé dans son fonds de subventions par catégorie de 150 000 dollars pour accorder une aide financière à plus de 300 OENG. En tout, les OENG ont reçu plus de 2,8 millions de dollars du ministère au cours de 1987-1988.

La Semaine de l'environnement 1987

Des centaines d'organismes écologiques, les gouvernements provinciaux et locaux, le monde des affaires et d'innombrables citoyens ont prêté main-forte à Environnement Canada dans la planification et la célébration de la quinzième Semaine de l'environnement, qui s'est déroulée au pays du 1er au 7 juin 1987.

Dans la publicité entourant la Semaine de l'environnement, on encourageait les Canadiens à s'interroger sur ce qu'ils faisaient eux-mêmes pour préserver leur patrimoine naturel. La semaine a donné lieu à des activités fort diversifiées; mentionnons notamment une opération nettoyage sur le bord des routes de l'Île-du-Prince-Édouard, ou encore le déblaiement, par la bande indienne de Skidigate, d'un glissement de terrain qui bloquait trois remontées de saumon dans les îles de la Reine-Charlotte en Colombie-Britannique.

Le duc d'Édimbourg, président du Fonds mondial pour la nature, a profité du 5 juin (Journée mondiale de l'environnement) pour commémorer le centième anniversaire du premier refuge de faune canadien, situé au lac de la Dernière-Montagne en Saskatchewan.

Le système de bureautique du ministère

Le système de bureautique du ministère (SBM), qui permet à des milliers d'usagers au pays d'échanger de l'information, est devenu opérationnel en août 1987 avec l'ouverture d'Infoplace, le centre névralgique aménagé à l'administration centrale, à Hull. Le SBM, qui comptait initialement 800 usagers, sera à terme constitué de 120 maillons reliant 4 000 usagers disséminés au pays. Grâce à son système bureautique qui compte parmi les plus étendus au Canada, le ministère mène le peloton dans ce domaine au sein de la fonction publique fédérale.

Tout usager du SBM peut communiquer avec un autre usager, aussi bien à l'intérieur d'un même bâtiment que d'un bout à l'autre du pays. Ce réseau bureautique permet également de préparer des documents, des plans et des budgets, de dresser des échéanciers, de transmettre des messages, de travailler en commun sur des projets et de consulter des banques de données internes ou même externes.

Déjà, les avantages du système se font sentir tant au niveau individuel qu'au niveau organisationnel. De nombreux employés ont grandement réduit l'aspect routinier et accru l'intérêt de leur travail en recourant aux diverses applications disponibles : chiffriers électroniques, classement automatisé, gestion de projets, traitement de texte et courrier électronique. De son côté, le ministère profite de l'approche collégiale adoptée pour la gestion des projets et de l'information. À tous les niveaux de l'organisation, le service de courrier électronique permet aux cadres de demander ou de fournir de l'information. Le SBM ne se rentabilisera toutefois pleinement que lorsqu'il aura pris davantage d'envergure et que les usagers y recourront couramment pour leurs tâches administratives, opérationnelles et scientifiques. Des « portes de sortie » permettront également aux usagers de communiquer avec des réseaux externes.

L'administration régionale

Le comité des cadres régionaux sert de forum pour qu'il soit tenu compte des perspectives régionales dans la réflexion et la prise de décisions à l'administration centrale, et afin d'assurer la cohérence et l'unité des activités du ministère dans les régions. Au cours de 1987-1988, outre les rapports sur l'état de l'environnement, le développement durable et les relations avec les OENG, le comité s'est concentré sur la négociation d'accords avec les provinces intéressées.

Le Conseil consultatif canadien de l'environnement

En avril 1987, M. Robert Page, de l'université Trent à Peterborough, a été nommé président du Conseil consultatif canadien de l'environnement, dont il était membre depuis 1985.

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales

Le Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales (BFEEE) administre le processus fédéral d'évaluation et d'examen en matière d'environnement (PFEEE) au nom du ministre.

Les évaluations environnementales

En septembre 1987, on a diffusé un document de travail devant stimuler la discussion sur la nature des recommandations que le ministre devrait présenter au Cabinet en vue de la réforme du PFEEE, mécanisme servant à évaluer les éventuelles répercussions environnementales des projets publics ou privés à l'égard desquels le gouvernement fédéral constitue une instance décisionnelle. Le PFEEE comporte deux issues : pour tous les projets pouvant exercer une incidence environnementale, l'organisme gouvernemental visé doit procéder à une évaluation initiale; dans le cas des projets pouvant avoir des effets importants sur l'environnement, le ministre charge une commission indépendante de mener un examen public.

Le document de travail a servi de base aux consultations publiques effectuées de novembre à mars 1988 dans chaque province et territoire. On a ainsi rencontré 450 personnes représentant des intérêts diversifiés : groupes écologiques, groupes de pression, consultants, industrie privée, secteur universitaire et gouvernements provinciaux et territoriaux. Les consultations se sont achevées à Ottawa par un atelier national de trois jours auquel ont participé 110 membres de ces groupes d'intérêt. Comme suite à l'atelier, un rapport assorti de recommandations a été remis au ministre.

En février 1988, on a publié le rapport du groupe d'étude chargé par le BFEEE d'examiner le mode de fonctionnement des audiences publiques tenues par les commissions d'évaluation environnementale. Le groupe s'est penché sur les nouvelles tendances en matière d'équité d'accès, et a étudié les ramifications scientifiques, juridiques et financières du maintien de l'informalité des procédures actuelles. Après avoir mené des consultations un peu partout au pays et reçu des mémoires, le groupe d'étude a conclu que nombre d'aspects des modalités en place méritaient d'être conservés, mais qu'il fallait absolument procéder par voie législative pour implanter les améliorations nécessaires.

Le Conseil canadien de la recherche sur les évaluations environnementales, qui a pour mandat de recommander comment améliorer le fondement scientifique, technique et opérationnel de l'évaluation environnementale, jouit d'un soutien administratif du BFEEE. Le conseil publie lui-même un compte rendu annuel de ses activités.

Les commissions d'évaluation environnementale

En juin 1987, le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique ont accepté le principe de la majorité des 92 recommandations formulées par la commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner le projet d'exploration des gisements d'hydrocarbures au large de la côte ouest. La commission estime que les travaux d'exploration peuvent aller de l'avant, moyennant certaines conditions.

Un fonds spécial a été constitué pour favoriser la participation publique à l'examen des vols d'entraînement militaire au Labrador et au Québec. Un comité présidé par le BFEEE devait administrer le fonds.

Le projet d'agrandissement de l'aéroport de Saint-Jean-sur-Richelieu a été assujetti en avril 1987 au processus d'examen public. Une commission a été formée, après consultation du ministre québécois de l'Environnement sur le choix des membres et le mandat de la commission. On a distribué au public, pour commentaires, les lignes directrices provisoires devant guider la préparation d'un énoncé des incidences environnementales.

En février 1988, une commission a été chargée d'examiner le projet de construction et d'exploitation d'une nouvelle installation de stockage de carburéacteur à l'aéroport international de Vancouver. On s'attend à ce que la commission tienne des audiences publiques vers la fin de l'automne de 1988.

Autres activités

Un groupe de travail représentant les autorités fédérales, provinciales et régionales a commencé à se pencher sur le transport des marchandises dangereuses dans le sud continental de la Colombie-Britannique. Le groupe s'intéresse plus particulièrement aux questions de sécurité publique et aux mesures à prendre en cas d'urgence, de façon qu'on puisse élaborer un plan pour transporter en toute sécurité les marchandises dangereuses par route, par chemin de fer ou par bateau. Le bureau du BFEEE à Vancouver a fourni un soutien administratif et technique au groupe de travail, qui devrait achever son rapport en août 1988.

Le BFEEE a également détaché un de ses spécialistes en gestion de l'environnement auprès d'une mission de l'Agence canadienne de développement international en Indonésie, pour évaluer l'opportunité de créer un programme d'aide à la mise en valeur des régions marines et côtières de ce pays.

États financiers

Ministère de l'Environnement

Résumé des ressources humaines et financières — par activité

Programmes	*A.-P.*	*(000 $)*
Programme des services de l'environnement		
Service de l'environnement atmosphérique	2 435	206 465
Conservation et Protection	2 342	210 838
Total	4 777	417 303
Programme des parcs		
Exploitation des parcs	3 739	217 979
Aménagement des parcs	365	56 942
Gestion du programme et services techniques	846	55 587
Total	4 950	330 508
Programme de l'administration		
Administration	437	32 848
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	29	4 172
Total	466	37 020
Total (programmes)	**10 193**	**784 831**

Résumé des états financiers

Dépenses budgétaires	*1987-1988 (000 $)*	*1986-1987 (000 $)*	*augm./ (dimin.)*
Dépenses de fonctionnement	585 095	577 894	7 201
Dépenses en capital	148 530	139 071	9 459
Subventions et contributions	24 709	21 537	3 172
Paiements à la Commission des champs de bataille nationaux	2 052	2 250	(198)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	60 242	55 625	4 617
Total (brut)	820 628	796 377	24 251
Recettes à valoir sur le crédit	(35 797)	(35 145)	(652)
Total (net)	**784 831**	**761 232**	**23 599**

Service de l'environnement atmosphérique

Résumé des dépenses pour l'année financière 1987-1988 — par activité

Activité	*(000 $)*
Gestion et services de soutien communs	6 058
Services des glaces	27 350
Services météorologiques	160 550
Services de la qualité de l'air et recherches atmosphériques	13 518
Services et recherches climatologiques	16 931
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	16 705
Total (brut)	241 112
Recettes à valoir sur le crédit	(34 647)
Total (net)	**206 465**

Résumé des états financiers

Dépenses budgétaires	*1987-1988 (000 $)*	*1986-1987 (000 $)*	*augm./ (dimin.)*
Dépenses de fonctionnement	182 355	184 254	(1 899)
Dépenses en capital	39 489	31 889	7 600
Subventions et contributions	2 563	1 259	1 304
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	16 705	15 358	1 347
Recettes à valoir sur le crédit	(34 647)	(34 177)	(470)
Total	**206 465**	**198 583**	**7 882**

Subventions et contributions

Subventions	*(000 $)*
Recherches en météorologie	704
Programme conjoint de la CEE pour la surveillance et l'évaluation du transport à grande distance des polluants atmosphériques	10
Société canadienne de météorologie et d'océanographie	20
Total des subventions	734
Contributions	*(000 $)*
Organisation météorologique mondiale	1 752
Bourses d'étude en météorologie	77
Total des contributions	1 829
Total des subventions et des contributions	**2 563**

Conservation et Protection

Résumé des dépenses pour l'année financière 1987-1988 — par activité

Activité	*(000 $)*
Gestion et services de soutien communs	24 033
Conservation des eaux intérieures et des terres	94 130
Conservation de la faune	26 818
Protection de l'environnement	51 036
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	15 971
Total (brut)	211 988
Recettes à valoir sur le credit	(1 150)
Total (net)	**210 838**

Résumé des états financiers

Dépenses budgétaires	*1987-1988 (000 $)*	*1986-1987 (000 $)*	*augm./ (dimin.)*
Dépenses de fonctionnement	162 916	154 731	8 185
Dépenses en capital	13 595	13 216	379
Subventions et contributions	19 506	19 422	84
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	15 971	14 544	1 427
Recettes à valoir sur le crédit	(1 150)	(968)	(182)
Total	**210 838**	**200 945**	**9 893**

Subventions et contributions

Subventions	*(000 $)*
Fonds de toxicologie de la faune	910
Fédération canadienne de la nature	5
Creston Valley Wildlife Management	100
Institut canadien de la fourrure	20
Habitat faunique Canada	2 146
Association canadienne des géographes	7
Organisations environnementales non gouvernementales	245
Total des subventions	3 433

Contributions	*(000 $)*
Projets fédéraux-provinciaux concernant les ressources en eau	281
Indemnisation pour les dommages causés aux récoltes par les oiseaux aquatiques	800
Études sur la réduction des dommages causés par les crues et cartographie des zones inondables	2 152
Mise en oeuvre des recommandations visant la planification des ressources hydriques :	
Saskatchewan : Vallée de la Qu'Appelle	518
Colombie-Britannique : maîtrise des crues du Fraser	2 625
Québec : accord sur les relevés hydrométriques	715
accord de la baie James	85
accord de contrôle de la qualité des eaux	186
Ontario : accord Canada-Ontario sur la qualité de l'eau des Grands Lacs	1 875
Terre-Neuve : installation d'un système d'épuration à Port-aux-Basques	3 672
Nouvelle-Écosse : nettoyage des étangs bitumineux de Sydney	720
Programme de construction d'usines de traitement des eaux usées	1 363
Assainissement du bassin Windermere	42
Institut canadien de la fourrure	654
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	33
Conseil intergouvernemental de gestion du caribou	15
Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine	6
Canadian Institute of Resources Law	25
Organisation de coopération et de développement économiques	79
Réseau canadien de l'environnement	225
Water Pollution Control Federation	2
Total des contributions	16 073
Total des subventions et des contributions	**19 506**

Service canadien des parcs

Résumé des dépenses pour l'année financière 1987-1988 — par activité

Activité	*(000 $)*
Exploitation des parcs	200 738
Aménagement des parcs	54 748
Gestion du programme et services techniques	50 723
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	24 299
Total	**330 508**

Résumé des états financiers

Dépenses budgétaires	*1987-1988 (000 $)*	*1986-1987 (000 $)*	*augm./ (dimin.)*
Dépenses de fonctionnement	206 292	200 912	5 380
Dépenses en capital	95 446	93 966	1 480
Subventions et contributions	2 419	690	1 729
Commission des champs de bataille nationaux	2 052	2 250	(198)
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	24 299	22 130	2 169
Total	**330 508**	**319 948**	**10 560**

Subventions et contributions

Subventions	*(000 $)*
Aménagement du Jardin international de la paix au Manitoba	30
Canton de St. Edmunds	35
Société pour la protection des parcs et des sites naturels du Canada	20
Total des subventions	85
Contributions	*(000 $)*
Comité du lotissement urbain de Jasper	15
Centre intergouvernemental de protection contre les incendies de forêt	26
Associations coopérantes	249
Comité municipal de Banff	38
Compagnie Franche de la Marine	66
Conseil de gestion de la harde de caribous de la Porcupine	6
Conférence fédérale-provinciale des parcs	14
Union internationale pour la conservation de la nature et des ressources naturelles	120
Fonds du patrimoine mondial (contribution canadienne)	73
Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels	46
Conseil international des monuments et des sites	40
Acquisition et restauration de la maison Trestler	6
Musée de l'armée	30
F. Beban Logging	620
Restauration de lieux et de monuments d'importance historique nationale	970
Progamme canadien « l'Homme et la Biosphère »	15
Total des contributions	2 334
Total des subventions et des contributions	**2 419**

Administration

Résumé des dépenses pour l'année financière 1987-1988 — par activité

Activité	*(000 $)*
Administration	29 818
Bureau fédéral d'examen des évaluations environnementales	3 935
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	3 267
Total	**37 020**

Résumé des états financiers

Dépenses budgétaires	*1987-1988 (000 $)*	*1986-1987 (000 $)*	*augm./ (dimin.)*
Dépenses de fonctionnement	33 486	37 957	(4 471)
Subventions et contributions	221	166	55
Ministre, traitement et allocation pour automobile	46	40	6
Contributions aux régimes d'avantages sociaux	3 267	3 593	(326)
Total	**37 020**	**41 756**	**(4 736)**

Contributions	*(000 $)*
Conseil canadien des ministres des ressources et de l'environnement	146
Commission internationale pour l'évaluation environnementale	50
Cinquième conférence internationale sur le droit constitutionnel	25
Total des contributions	221
Total des subventions et des contributions	**221**